

Procès-verbal

Commission de la formation et de la vie
universitaire
29 juin 2015

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université d'Angers s'est réunie en séance plénière le 29 juin 2015 à 14h30 dans la salle du conseil, 40 rue de Rennes, sous la Présidence de M. Jean-Paul Saint-André, président de l'Université d'Angers.

PELTIER Didier – Vice-Président CFVU	Présent
ALENET Wilhelmine suppléante : Marine PAILLOT	Présente
ALLAIN Philippe	Présent
ARTUS Rémy suppléant : Félix CHAILLOU-DELECOURT	Donne procuration à Mathieu LEVAILLANT
AVIGNON Carole	Présente
BALLOUCHE Aziz	Présent
BORDET Laurent	Présent
BOUCHÉ Tatiana suppléant : Arthur PIRAUX	Donne procuration à Wilhelmine ALENET
CALENDA Alphonse	Présent
SANTOS VALERIO Margarida Suppléant : Yacine GHANAY	
CHAS Corentin suppléante : Charlotte VIAIRON	Donne procuration à Mathieu LEVAILLANT
COUTANT Régis	Donne procuration à Anne-Laurence PENCHAUD
CULLIERE Aurore suppléant : Guillaume LEVAVASSEUR	
DANIEL Christophe	Présent
DAVID Anne-Laure	
DIALLO Cheick Tidiani suppléante: DIABATE Djelika	
DODIER Loulou suppléante : Léa CLAVIER	
DUCHÉNE Thibaut suppléant : Martial LAUNAY	Présent
Cindy GOUGEON Suppléant :	
GROS Olivia suppléante: PELLETIER Léonie	
GUERIN Fabrice	Présent
HULSMANN Guido	Présent
LAHEURTE Cyrille	
LEMAIRE Félicien	Présent
LENOIR Pascal	Présent
LERICHE Philippe	Présent
LEVAILLANT Mathieu suppléante : GELINEAU Florine	Présent
LUSSON Nathalie	
MALLET Sabine	Présente
NEAU Elise suppléant : MAHMAL Youssef	Donne procuration à Wilhelmine ALENET
PALMERO Sandra	Présente
PELLERIN Nicolas suppléant : PÉNARD Adrien	
PÉRON Maurine Suppléante : COZIC Elisa	Donne procuration à Thibaut DUCHENE Présente à partir de 16h10
PLAUD Ghislaine	Donne procuration à Didier PELTIER
PENCHAUD Anne-Laurence	Présente

DORÉ Christophe	
RULENCE David	Présent
SEASSAU Aymeric	
TRAON Christelle	Présente
VIDAL Stéphane Suppléant : Axel NEAU	Présent

◆ **Membres présents invités :**

M. PROUCHET, Représentant du Directeur du SUAPS

M. PIETRINI, Directeur du SUAPS

M. DUMAS, Assesseur de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines

M. VIOLIER, Directeur de l'ESTHUA

MME FAVREAU, Doyen de la Faculté de Droit, Economie et Gestion

1. Informations	5
2. Prospective	9
2-1 Appel à projets internes – innovation pédagogique.....	9
3. Affaires générales	12
3-1 Approbation des procès-verbaux de la CFVU du 23 mars et du 4 mai 2015.....	12
3-2 Election du bureau de la CFVU.....	12
3-3 Election d'un membre étudiant au comité licence et licence professionnelle.....	13
3-4 Election de deux représentants étudiants à la commission d'examen de demandes d'exonération des droits de scolarité.....	14
4. Enseignement et conventions	14
4-1 Conventions CPGE.....	14
4-2 Convention de double diplôme avec l'Université de Worcester.....	19
4-3 Création D.I.U « Psychologie et psychiatrie périnatales ».....	23
4-5 Offre UEL 2015/2016.....	24
4-6 Modification de contrôle de connaissances de l'IUT, de l'UFR Droit, Economie et de gestion, de l'UFR Esthria, de l'ISTIA, de l'UFR SPIS, de la Faculté de Médecine et de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.....	25
4-7 Modification de contrôle de connaissances DU ISSBA.....	26
5. Vie étudiante	27
5-1 Projets FSDIE.....	27
6. Questions diverses et réponse	30

M. SAINT-ANDRÉ ouvre la séance à 14h30.

1. Informations

M. PELTIER informe les membres de la CFVU de la banalisation des cours le jeudi 24 septembre 2015 à l'occasion du Campus Day.

M. PELTIER précise que la banalisation des cours aura lieu à partir de 10h30 pour les campus d'Angers et 10h00 pour les Campus de Saumur et de Cholet dans l'optique d'une participation active et nombreuse des étudiants.

M. DUCHENE souhaite une banalisation des cours sur l'ensemble de la journée pour les étudiants qui organisent et tiennent un stand au Campus Day.

M. PELTIER affirme que l'étudiant qui participe activement au Campus Day ne sera pas pénalisé du fait de son absence à ses cours sur le créneau de 8h00 – 10h30. Toutefois, cette demande sera gérée au cas par cas en lien avec les assesseurs pédagogiques.

M. SAINT-ANDRÉ propose une gestion sous la forme de dérogation individuelle.

M. LERICHE confirme que les enseignants ne placeront pas d'évaluations sur ce créneau.

M. PELTIER présente le dispositif d'accompagnement des athlètes de l'Université d'Angers. L'objectif de ce dispositif est de permettre aux étudiants, qui ont une pratique sportive intensive, mais qui ne relèvent pas forcément de la qualification de sportifs de haut niveau, de réussir à concilier leur projet sportif et leurs études.

M. PELTIER souligne que le dispositif a été établi en liaison avec les associations étudiantes et le service des sports.



■
Direction des enseignements et de
la vie étudiante

Dispositif d'accompagnement des athlètes de l'Université d'Angers

L'objectif principal de ce dispositif est l'accompagnement de l'étudiant dans la réussite de son double projet: études supérieures et sport de haut niveau.

L'Université d'Angers, dans le respect de la note de service n° 2014-071 du 30 avril 2014 relative à l'accueil des étudiants sportifs de haut niveau dans l'enseignement supérieur mais aussi consciente de la plus-value, tant sur le plan personnel que professionnel, de ce type de double cursus crée un dispositif d'accompagnement des athlètes de l'Université d'Angers, afin de permettre à tous de concilier pratiques sportives de haut niveau et cursus universitaire.

L'aménagement de la formation universitaire permet de faciliter l'accès aux enseignements rendant le cursus universitaire compatible avec une pratique sportive de qualité alliant performance et récupération. Cet aménagement trouve son prolongement dans un accompagnement personnalisé par la mise en place de référent-e-s tant dans l'université qu'au sein des clubs sportifs.

I - Définitions

Article 1 : Le référent pour les étudiants sportifs concernés par ce dispositif affecte les personnes ayant fait la demande de statut sur deux profils :

- **Groupe 1 :** « Liste des sportifs de haut niveau »; elle comporte les étudiants inscrits sur les listes nationales du ministère des sports conformément aux articles R.221-1 et suivants du code du sport.
- **Groupe 2 :** les étudiants inscrits à l'Université d'Angers, justifiant d'un niveau de pratique nationale et d'une contrainte d'entraînement importante.

Article 2 : Les étudiants souhaitant bénéficier de ce statut devront retirer le plus tôt possible le dossier d'inscription auprès du secrétariat du SUAPS, ou dans leur scolarité. Le retour des dossiers, au référent des étudiants sportifs de haut niveau, se fera au plus tard 4 semaines après la rentrée universitaire et à chaque semestre.

Un entretien pourra être demandé par le référent avant validation du dossier.

Chaque dossier devra comporter :

- Le dossier en annexe entièrement complété par l'étudiant et le club sportif
- Les justificatifs de niveaux de performance
- Les justificatifs d'inscription sur les listes de haut niveau pour les ayants droits

II - Les droits de l'étudiant

Article 3 : L'étudiant bénéficie d'une priorité dans les choix d'horaires de groupes de travaux dirigés ou de travaux pratiques pour le semestre. La permutation de groupe entre étudiants est encouragée.

Article 4 : L'étudiant a la possibilité de ne pas assister à un ou plusieurs cours magistraux et TD pendant la période des compétitions ou stages préparatoires sans préjudice sur les évaluations en contrôle continu (CC) et/ou en contrôle terminal (CT).

Article 5 : L'étudiant peut, sur sa demande, choisir de valider une Unité d'Enseignement Libre "Sport" dans son domaine de performance en tant que tuteur. Il doit alors être présent à 2 séances sur les 9 obligatoires pour diriger et aider ses pairs sur des thématiques choisies avec l'enseignant et préparées en amont. L'épreuve finale n'est obligatoire que pour les étudiants du groupe 2.

Article 6 : L'étudiant peut bénéficier d'un accès gratuit et privilégié à la salle de musculation du Centre de Sport Universitaire ainsi qu'à certaines activités en rapport avec son domaine de performance (exemple : natation pour les triathlètes).

Article 7 : L'étudiant reçoit, sur sa demande auprès du secrétariat du SUAPS, une attestation d'études mentionnant son statut d'Athlète de l'Université d'Angers. Cette attestation valorise dans le monde du travail la singularité du parcours suivi et la capacité à mener de front études supérieures et projet sportif de haut niveau. Sur demande, cette mention est portée dans le supplément au diplôme de l'étudiant athlète.

Article 8 : L'étudiant peut bénéficier, dans la mesure du possible, d'un tuteur étudiant bénévole. Ce dernier l'accompagne durant ses études (diffusion des supports de cours, mutualisation des informations, ...). Les tuteurs sont attribués en priorité aux étudiants du groupe 1.

Article 9 : L'étudiant peut bénéficier, sur sa demande, d'une assistance personnalisée du SUIO-IP pour la recherche d'un stage d'étude.

III - Les engagements de l'étudiant

Article 10 : L'étudiant s'engage à communiquer tout au long de l'année le planning de ses activités (entraînements et compétitions) au responsable de scolarité.

Article 11 : L'étudiant s'engage à effectuer un entretien bilan de compétences auprès du Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) à l'issue du statut.

Article 12 : L'étudiant peut bénéficier d'un suivi médical spécifique en liaison avec le SUMPPS, si ce suivi n'est pas déjà mis en place par son club d'appartenance.

Article 13 : L'étudiant s'engage à représenter l'Université d'Angers dans les différentes compétitions universitaires régionales, nationales et internationales à chaque fois que son calendrier de sportif de haut niveau le lui permet.

Article 14 : L'étudiant s'engage à respecter la déontologie du sport de compétition, notamment en ce qui concerne le dopage. Il s'engage également à adopter une attitude conforme aux valeurs de l'Université d'Angers.

Article 15 : L'étudiant cède son droit à l'image dans le cadre de sa pratique sportive universitaire afin que l'Université d'Angers puisse communiquer via ses supports de communication les résultats sportifs de ce dernier.

IV - Les droits et engagements du club sportif

Article 16 : Le club sportif auquel est rattaché l'athlète de l'Université d'Angers s'engage à mettre en place un référent, interlocuteur privilégié de l'Université d'Angers.

Article 17 : Le club sportif s'engage à accepter l'adaptation ponctuelle de son planning pour permettre à l'étudiant de participer au maximum de cours et examens.

Article 18 : Le club sportif s'engage à favoriser la mise à disposition de l'athlète de l'Université d'Angers pour les compétitions FFSU.

Article 19 : L'Université d'Angers s'engage à communiquer, via sa page internet et le SUAPS sur le club sportif partenaire afin d'en faire sa promotion.

V - Respect des engagements

Article 20 : Le contrôle des engagements de l'étudiant est effectué conjointement par la composante et le référent au sein du SUAPS. Ces derniers s'assureront, dans un esprit de dialogue constructif, du respect des obligations du présent dispositif.

Date et lieu

Signature, précédée de la mention "Lu et approuvé",

L'étudiant

L'Université d'Angers

Le référent des athlètes de l'UA

Le club Sportif

M. RULENCE émet une remarque sur les critères de la qualification du terme « sportif de haut niveau » et du terme « athlète ».

M. PELTIER exprime la divergence d'appréciation desdits termes. Le dictionnaire Larousse définit l'athlète comme un individu ayant une pratique sportive (en général l'athlétisme). Le dictionnaire de l'Académie Française précise également qu'avoir un corps d'athlète c'est un corps de sportif mais pas forcément d'athlète au sens discobole.

M. RULENCE se questionne sur les personnes pouvant bénéficier de cet accompagnement.

M. PELTIER indique que les personnes concernées par ce dispositif sont les étudiants inscrits à l'Université d'Angers, justifiant d'un niveau de pratique nationale et d'une contrainte d'entraînement importante. Les deux critères sont évalués par le médiateur du sport de haut niveau de l'Université d'Angers qui reçoit et instruit les demandes des étudiants estimant pouvoir relever de ce dispositif.

M. RULENCE soulève l'hypothèse d'envisager l'accompagnement de sportifs de niveau régional à potentiel national.

M. PROUCHET affirme que les sportifs qui ont une charge d'entraînement intensive peuvent être dans un premier temps de niveau régional à potentiel national.

2. Prospective

2-1 Appel à projets internes – innovation pédagogique

M. PELTIER présente l'appel à projets internes de la commission de la formation et de la vie universitaire concernant l'innovation pédagogique.

M. SAINT-ANDRÉ précise que c'est un dispositif destiné à accompagner des propositions de transformation de l'offre de formation pour le prochain contrat quinquennal.



INNOVATION PEDAGOGIQUE

APPEL A PROJET INTERNE DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

1/ Contexte et objectifs

Dans le cadre de l'habilitation de sa nouvelle offre de formation, l'Université d'Angers a souhaité mettre en place un appel à projets interne pour accompagner les innovations pédagogiques et aider les équipes enseignantes à transformer leurs formations.

Cet appel à projets court sur les années 2016 et 2017. Les projets sélectionnés devront être opérationnels pour la rentrée 2017 ou à défaut terminés avant le 31/12/2017 pour une mise en œuvre en janvier 2018 au plus tard.

Les projets retenus pourront bénéficier d'un accompagnement du porteur de projet par l'équipe du Lab'UA qui hiérarchisera le moment de sa contribution en fonction de l'importance stratégique du projet pour l'établissement et de son niveau de partenariat.

2 / Financement

Le montant global de l'appel à projets est de 200 000 € sur deux ans, chaque projet pouvant être financé à partir d'une demande minimale de 30 000€, échelonnable sur 2 ans.

Le soutien financier de l'UA couvre des dépenses d'ingénierie pédagogique et d'heures complémentaires au bénéfice des enseignants et des enseignants-chercheurs impliqués dans le projet. Les dépenses d'équipement sont exclues du dispositif, sauf justification expresse. Les menues dépenses de fonctionnement sont prises en charge par la(les) composante(s) concernées.

Les projets inscrits dans le périmètre d'un RFI sont éligibles sous réserve d'avoir été soumis à un appel à projet interne pour un co-financement d'au moins 50 % par le RFI.

3/ Critères d'éligibilité et sélection

Les projets seront nécessairement portés par une équipe pédagogique adossée à une formation ou par un collectif d'enseignants transversal à plusieurs formations. Les projets proposés devront s'inscrire dans au moins l'un des deux axes suivants :

- contribution à l'innovation pédagogique
- transformation des modalités d'évaluation

Une attention particulière sera portée aux projets :

- impliquant une ou plusieurs composantes
- émanant de formations à gros effectifs
- pouvant être généralisés à l'ensemble de l'Université

Les projets seront accompagnés de l'avis motivé du directeur d'UFR et déposés sous format numérique auprès de la cellule institutionnelle avant le 30 novembre 2015. Ils respecteront autant que faire se peut 4 grandes parties :

- Portage
- Objectifs
- Impacts
- Budget

Les dossiers seront examinés par le Bureau de la CFVU exceptionnellement élargi aux assesseurs à la pédagogie des composantes courant décembre 2015. Le classement du bureau de la CFVU sera proposé à la première CFVU de 2016.

4/ Calendrier

Information sur le projet d'AAP, ses grandes lignes et mandatement du Bureau de la CFVU pour validation du cahier des charges	CFVU du 29 juin 2015
Validation du cahier des charges	1 ^{er} Bureau de la CFVU mandatée par elle à programmer mi-juillet
Lancement de l'AAP	Suite au Bureau de la CFVU
Retour des dossiers	30 novembre 2015
Examen et classement des dossiers : travail préparatoire, propositions	Bureau de la CFVU à programmer mi-décembre 2015
Validation des projets	CFVU de janvier 2016
Démarrage des projets	Février 2016 pour une durée de 18 à 24 mois
Mise en œuvre opérationnelle	Rentrée 2017

M. LERICHE se questionne sur l'articulation avec le dispositif AILES+ de la région du fait des points de juxtaposition existants.

M. PELTIER affirme que des croisements avec AILES+ engendreraient plus de ressources et par conséquent des projets plus ambitieux. Toutefois AILES+ est réservé aux bacheliers et aux étudiants boursiers ce qui néglige les étudiants non boursiers (70% des étudiants). Or, ces étudiants peuvent également avoir le besoin de bénéficier de dispositifs d'accompagnement ou de pédagogie innovante.

M. SAINT-ANDRÉ précise que AILES+ est un dispositif d'accompagnement pour des publics très spécifiques. L'Université d'Angers s'inscrit dans la préparation du prochain contrat quinquennal et souhaite accompagner, y compris financièrement en terme de moyens pédagogiques, des évolutions significatives de l'offre de formation. L'esprit est différent, cependant ces deux dispositifs sont complémentaires.

M. PELTIER souligne le lancement de l'appel à projets à partir du 10 juillet 2015.

3. Affaires générales

[3-1 Approbation des procès-verbaux de la CFVU du 23 mars et du 4 mai 2015](#)

Le procès-verbal du 23 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal du 4 mai 2015 est approuvé avec 27 voix pour et une abstention.

[3-2 Election du bureau de la CFVU](#)

M. PELTIER rappelle la composition du bureau de la CFVU :

9 membres de droit

- Le président
- Le vice-président en charge de la commission de la formation et de la vie universitaire
- Le vice-président étudiant
- Un membre de la commission de la formation et de la vie universitaire par champ de formation, élus par la CFVU en son sein sur proposition du président
- Le directeur des enseignements et de la vie universitaire

3 membres invités

- Le vice-président en charge de la culture et des initiatives
- Le vice-président en charge de la formation tout au long de la vie et des innovations pédagogiques
- Le DGS ou son représentant

M. SAINT-ANDRÉ soumet aux membres de la CFVU la proposition suivante :

- Carole AVIGNON (Sciences Humaines et Sociales) ;
- Christophe DANIEL (Droit, Economie et Gestion) ;
- Pascal LENOIR (Arts, Lettres et Langues) ;
- Philippe LERICHE (Sciences Technologies et Ingénierie) ;
- Sabine MALLET (Santé).

M. PELTIER souligne la possibilité de réaliser un vote à main levée sauf avis contraire.

M. SAINT-ANDRÉ souligne l'intérêt de ce bureau notamment pour le travail en amont sur l'autoévaluation.

La proposition du président concernant l'élection du bureau de la CFVU est approuvée.

Carole AVIGNON, Christophe DANIEL, Pascal LENOIR, Philippe LERICHE et Sabine MALLET sont élus membres du bureau de la CFVU.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

3-3 Election d'un membre étudiant au comité licence et licence professionnelle

M. PELTIER indique qu'il convient de réaliser une élection pour désigner un nouveau membre étudiant au comité licence et licence professionnelle suite à la démission de M. LEVAVASSEUR.

M. PELTIER informe les membres de la CFVU de deux actes de candidatures : M. DUCHENE et M. LEVAILLANT.

M. PELTIER propose donc un vote à bulletin secret.

MME. MALLET demande le nom des membres étudiants siégeant au comité licence et licence professionnelle.

M. PELTIER indique que Nicolas PELLERIN, Olivia GROS, et Adrien PENARD y siègent actuellement. Quatre membres étudiants sont présents dans ce comité.

M. LEMAIRE propose que les étudiants ayant fait acte de candidature fassent une profession de foi.

M. BALLOUCHE souhaite une présentation des candidats avec notamment leur secteur mais également celui des trois étudiants qui siègent actuellement au comité.

M. PELTIER précise le domaine de formation des trois membres étudiants élus : Nicolas PELLERIN (Histoire), Olivia GROS (LEA) et Adrien PENARD (Histoire).

M. LERICHE regrette la difficulté pour les étudiants de se libérer pour assister au comité licence et licence professionnelle du fait de cours placé sur ces créneaux.

M. DUCHENE (L1 SVG) et M. LEVAILLANT (4ème année de Médecine) se présentent.

M. LEVAILLANT et M. DUCHENE se sont portés candidats à l'élection d'un membre étudiant au comité licence et licence professionnelle. Il est procédé à un vote à bulletin secret.

Mathieu LEVAILLANT est élu au comité licence et licence professionnelle.

Cette décision est adoptée avec 16 votes pour Mathieu LEVAILLANT, 10 votes pour Thibaud DUCHENE et 2 votes blancs.

3-4 Election de deux représentants étudiants à la commission d'examen de demandes d'exonération des droits de scolarité

M. PELTIER précise que cette commission a été mise en place récemment par un vote de la CFVU. L'objectif est de permettre aux étudiants justifiant d'une exonération de ne pas faire l'avance des 184 ou 256 euros correspondant respectivement aux droits de scolarité pour une licence et un master.

Cette procédure d'exonération permet de limiter la pression sur la trésorerie des étudiants concernés et pour lesquels l'exonération sera accordée.

M. PELTIER rappelle la composition de cette commission :

- le vice-président de la CFVU ;
- le vice-président étudiant ;
- le directeur de la DEVE (ou son représentant) ;
- l'agent comptable (ou son représentant) ;
- un responsable de scolarité nommé par le Président ;
- deux représentants étudiants élus par la CFVU parmi ses membres.

M. PELTIER précise que MME. LORET a été sollicitée en tant que responsable de scolarité et qu'elle a accepté cette nomination par le Président.

M. VIDAL et M. DUCHENE se sont portés candidats à l'élection de deux représentants étudiants à la commission d'examen de demandes d'exonération des droits de scolarité.

Stéphane VIDAL et Thibaud DUCHENE sont élus à la commission d'examen des demandes d'exonération des droits d'inscriptions.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

M. PELTIER rappelle que cette commission se réunira deux fois (mi-septembre et mi-octobre) pour instruire les demandes déposées après le 7 juillet 2015.

4. Enseignement et conventions

4-1 Conventions CPGE

M. PELTIER rappelle que le législateur impose désormais aux étudiants de classes préparatoires d'être inscrits dans un EPSCP. L'objectif est de permettre à ces étudiants de se réorienter vers une formation identifiée s'ils souhaitent quitter la classe préparatoire, et, également de valider des ECTS suite à leurs années de classe préparatoire.

M. PELTIER précise que le public ciblé par cette convention sont les étudiants de lycées à classes préparatoires publics. Les établissements privés peuvent en faire la demande.

M. PELTIER explique que cette convention a fait l'objet d'un travail préparatoire avec le rectorat. Elle est co-signée par celui-ci.

M. PELTIER présente les conventions des classes préparatoires aux grandes écoles.



logo lycée

**Convention de partenariat Lycée.....et
Université d'Angers dans le cadre des
Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles
(CPGE)**

Entre,
L'Université d'Angers, EPCSCP, située 40 rue de Rennes- BP 73532- 49035 ANGERS Cedex 01, ci-après dénommée
l'EPCSCP ou l'Université d'Angers.

Représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul SAINT-ANDRE.

Et,
Le Lycée ci-après dénommé le lycée.

Représenté par son proviseur,

Et,

William MAROIS

Recteur de l'académie de Nantes, chancelier des universités

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L 612 – 3 ;
- Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son livre VIII (en cas de signature avec un établissement de l'enseignement agricole) ;
- Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, notamment son article 33 ;
- Vu la convention de partenariat entre l'Académie de Nantes et les établissements à publics à caractère scientifique, culturel et professionnel signée le 19 septembre 2014 ;
- Vu la délibération n° ... du CA du jj/mm/aaaa du lycée ,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : OBJET

La présente convention se fixe pour objet de rapprocher le lycée et l'EPCSCP dans les domaines pédagogique et de la recherche et de faciliter les parcours de formation pour les élèves et les étudiants.

Article 2 : FORMATIONS CONCERNEES PAR LES PARTENARIATS EN LYCEE ET EN EPCSCP

Les formations concernées par la présente convention sont précisées en annexe.

Article 3 : COMMUNICATION/PUBLICITE DE LA CONVENTION

La publicité de la présente convention est assurée

- sur la fiche lycée complétée sur le site Admission Postbac
- aux journées portes ouvertes
- sur les sites internet des parties
- par les services d'orientation (CIO, SCUIO-IP) et les enseignants (lycées, EPCSCP)

Article 4 : INSCRIPTIONS

- La double inscription des étudiants de CPGE en EPCSCP permet la délivrance d'une carte d'étudiant et l'accès aux droits et services précisés en annexe : cette inscription est obligatoire pour les étudiants de CPGE (alinéa 6 de l'article L612-3 du code de l'éducation).
- L'inscription administrative des étudiants du lycée au sein de l'EPCSCP est réalisée, autant que possible, en même temps que leur inscription au lycée et, au plus tard, avant le 15 octobre pour en permettre la prise en compte dans ses effectifs. Si besoin, l'inscription pédagogique est réalisée dans les conditions et selon le calendrier défini entre les deux parties.
- Les droits d'inscription dus par les élèves de CPGE sont ceux qui seront fixés dans l'arrêté conjoint du Ministre chargé de l'enseignement supérieur et du Ministre chargé du budget qui sera en vigueur pour l'année universitaire en cours (les boursiers sont exonérés des droits d'inscription exceptés des droits de médecine préventive).
- Le lycée réceptionne les dossiers d'inscription de l'Université d'Angers à compléter par les élèves du lycée et retournés selon un calendrier fixé entre les parties.
- L'Université d'Angers procède à l'inscription des élèves de CPGE dès réception des dossiers d'inscription et délivre une carte d'étudiant au plus tard le 30 octobre.
- L'inscription d'un élève de CPGE fait l'objet d'un versement des droits d'inscription à l'Université moins une somme de 30 euros restant à la disposition du lycée pour frais de gestion, à l'exception des élèves boursiers.
- L'inscription des élèves souhaitant faire un double parcours CPGE-Université devra être précisée dès l'inscription. L'étudiant sera inscrit pédagogiquement à l'Université d'Angers en tant que Dispensé d'Assiduité (DA).
- L'ensemble des épreuves se dérouleront sous la forme d'examen ou tout autre mode d'évaluation selon les modalités de contrôle des connaissances de l'Université d'Angers. Les dates et heures des examens seront transmises à l'intéressé selon les règles en vigueur à l'Université d'Angers.
- Dans les autres cas, l'inscription à l'Université d'Angers n'entraînera pas de délivrance de diplôme. La possibilité de changer d'orientation ne pourra se faire que sur demande dans les conditions prévues en annexe.

Article 5 : ACTIONS ET CONTENUS DU PARTENARIAT

- Les actions et contenus ci-dessous sont donnés à titre indicatif :
 - La réciprocité de la reconnaissance des parcours lycée/EPCSCP : passerelles réciproques permettant les réorientations entre les formations des partenaires (notamment modalités d'accueil et de validation d'acquis des étudiants dans les deux sens), poursuite d'études au sein de l'EPCSCP.
 - L'information des étudiants de CPGE: offre de formation de l'Université d'Angers, visites de laboratoires, initiation à la recherche, journées d'immersion, conférences thématiques, « cordées de la réussite », etc.
 - Le rapprochement des enseignants et personnels des lycées et des EPCSCP en vue de favoriser une meilleure connaissance réciproque des systèmes d'enseignement où ils exercent et des évolutions introduites par les dernières réformes, mais aussi d'échanger sur leurs pratiques pédagogiques et les contenus d'enseignement.
 - La mise à disposition de ressources pédagogiques et documentaires et formations en ligne pour les enseignants ; la mutualisation et/ou mise à disposition des ressources matérielles/locaux/plateformes techniques : centre de documentation, ressources numériques des établissements.
- L'annexe jointe précise les objets du partenariat retenus.

Article 6 : SUIVI DE LA CONVENTION ET DU PARTENARIAT

Les parties s'engagent à effectuer un bilan annuel de la mise en œuvre des actions prévues à la présente convention qui sera adressé au Recteur de l'Académie de Nantes (SAIO).

Article 7 : DUREE DE LA CONVENTION

La convention est conclue pour la durée du contrat de site, jusqu'en septembre 2017, sous réserve du maintien des formations concernées et reconduite ou modifiée explicitement à l'issue du contrat.

Fait à en trois exemplaires originaux, le

Le proviseur du lycée	Le Président de l'Université d'Angers Jean-Paul SAINT-ANDRE	Le Recteur d'académie, chancelier des universités William MAROIS
-----------------------	--	---

M. PELTIER ajoute que chacune des conventions prévoit une annexe précisant les parcours possibles dans lesquels les étudiants peuvent s'inscrire.

MME AVIGNON se questionne sur l'articulation du dispositif d'accès aux examens pour les étudiants de classes préparatoires et sur la validation des acquis.

M. PELTIER explique que les étudiants de classes préparatoires peuvent passer les examens s'ils le souhaitent. Par ailleurs, à l'issue des deux années de classes préparatoires, les étudiants qui souhaitent se réorienter vers une formation identifiée ne perdront pas le bénéfice des deux années réalisées. Une commission pédagogique, constituée à parité d'enseignants des lycées et d'enseignants de l'Université d'Angers, attribuera les crédits correspondant à la validation de la première ou des deux années, c'est-à-dire l'attribution de 60 ou 120 ECTS.

M. LERICHE précise suite à des échanges avec les proviseurs, la nécessité de la présence de cette commission de validation des acquis pour éviter l'octroi d'ECTS à des étudiants de niveau insuffisant.

M. PELTIER ajoute que l'étudiant de classe préparatoire inscrit à l'Université peut en cours d'année éventuellement rejoindre les formations de l'Université d'Angers sous conditions des limites temporelles fixées dans la convention.

M. GUERIN regrette que l'ISTIA ne soit pas impliqué dans le processus.

M. LERICHE propose que des enseignants de l'ISTIA participent aux commissions de validation des acquis pour aider les étudiants à affiner leurs choix et les accueillir dans les composantes.

M. PELTIER précise que l'ISTIA n'est pas impliqué de manière écrite dans la convention puisque l'ISTIA ne peut garantir l'intégration des étudiants en cours d'année. Toutefois, après examen de la commission de la pédagogie en fonction du nombre de places disponibles à l'ISTIA, l'IUT ou l'ESTHUA, en fonction du projet de l'étudiant, il y a une possibilité de réorientation interne.

M. PELTIER conclut en indiquant que c'est un dispositif sécurisant les étudiants des classes préparatoires.

Les conventions des classes préparatoires aux grandes écoles sont approuvées.

Cette décision est adoptée avec 27 voix pour et une abstention.

[4-2 Convention de double diplôme avec l'Université de Worcester](#)

M. PELTIER précise que l'Université de Worcester délivre le PGCE (Post Graduate Certificate of Education) qui prépare aux métiers de l'enseignement au Royaume-Uni.

M. PELTIER présente la convention de double diplôme entre l'Université d'Angers et l'Université de Worcester.

M. PELTIER précise que les étudiants de PCGE perçoivent une bourse d'étude délivrée par le gouvernement britannique. Les étudiants s'acquitteront des droits d'inscription à l'Université de Worcester. Les étudiants de l'Université d'Angers s'acquitteront parallèlement des droits d'inscription en vigueur à l'Université d'Angers.

CONVENTION DE DOUBLE DIPLÔME
En date du2015

Entre

L'Université de Worcester

Et

L'Université d'Angers,

Vu l'article 1 de l'Accord de coopération, et notamment le souhait des parties de développer des projets communs d'enseignement et de recherche.

Les parties conviennent de ce qui suit :

Article 1 – Diplômes

Les parties souhaitent collaborer en matière d'enseignement, par la délivrance de deux diplômes, le diplôme de Master « *Didactique des Langues, Français Langue Étrangère, Technologies Éducatives, parcours Diffusion du français en pays anglophones* » par l'Université d'Angers et le *Post Graduate Certificate of Education (PGCE)* par l'Université de Worcester (pour les étudiants qui auront un score IELTS (International English Language Testing System) de 6,5).

Article 2 – Sélection

La sélection des étudiants pour l'entrée dans le programme PGCE et en Master 2 s'effectuera entre novembre et avril de l'année universitaire précédant la rentrée, par une commission mixte composée d'enseignants de l'Université d'Angers et d'enseignants de l'Université de Worcester ; l'Université de Worcester conserve le droit exclusif d'admissions dans le PGCE qui débouche sur la certification d'enseignant en Angleterre, le QTS (Qualified Teacher Status).

Chaque année, dix (10) étudiants maximum seront sélectionnés pour participer au programme.

Article 3 – Frais d'inscriptions

Les étudiants de l'Université d'Angers désireux de s'inscrire dans le double cursus Master FLE / PGCE devront s'acquitter des frais d'inscription en vigueur à l'Université de Worcester. Les étudiants de PGCE perçoivent une bourse d'études octroyée par le Ministère de l'Éducation Britannique. Les étudiants s'acquitteront des droits d'inscription à l'Université de Worcester.

Les étudiants de l'Université d'Angers s'acquitteront parallèlement des droits d'inscription fixés chaque année par arrêté ministériel en vigueur à l'Université d'Angers.

Les étudiants de l'Université de Worcester désireux de participer au programme s'acquitteront des droits d'inscription fixés chaque année par arrêté ministériel en vigueur à l'Université d'Angers.

Article 4 – Coordonnateurs du programme

- Le coordonnateur, pour l'Université d'Angers, est Mme Dominique ULMA.
- Le coordonnateur, pour l'Université de Worcester, est Mme Isabelle SCHÄFER.

Article 5 – Organisation des études

- La première année d'études se déroule à l'Université d'Angers, en Master « mention *Didactique des Langues, Français Langue Étrangère, Technologies Éducatives* ».

- La deuxième année se déroule à l'Université de Worcester et est constituée du PGCE avec QTS auquel s'ajoutent la rédaction et la soutenance d'un mémoire sur l'expérience d'enseignement, la recherche et la théorie acquises pendant le cursus du PGCE, encadré et validé par l'Université d'Angers.

- Les étudiants de l'Université d'Angers, à l'Université de Worcester, suivront en formation à distance trois UE du master *Didactique des Langues, Français Langue Étrangère, Technologies Éducatives*, validés par l'Université d'Angers.

- Les étudiants de l'Université d'Angers, à l'Université de Worcester, suivront le programme du PGCE qui sera validé par six modules de l'Université de Worcester ; l'un d'entre eux est un module de stage en milieu professionnel ; les résultats seront envoyés à l'Université d'Angers pas plus tard que la fin du second semestre.

Article 6 – Délivrance des diplômes

Les étudiants ayant suivi et validé le cursus dans son intégralité se verront délivrer deux diplômes :

- le Master mention *Didactique des Langues, Français Langue Étrangère, Technologies Éducatives* parcours *Diffusion du français en pays anglophones*, par l'Université d'Angers ;

- le *Post Graduate Certificate of Education* (PGCE) avec QTS, par l'Université de Worcester.

Toutefois, les étudiants de l'Université d'Angers devront donner leur accord écrit, autorisant l'Université de Worcester à communiquer les détails de leurs résultats au cours du PGCE (y compris les notes des évaluations et examens) à l'Université d'Angers, afin de les prendre en compte pour la délivrance du diplôme de Master.

Article 7 – Dispositions diverses

Les étudiants sélectionnés devront prendre à leur charge une couverture sociale spécifique, couvrant notamment les frais de rapatriement.

Ils bénéficieront, dans l'université d'accueil, de l'accès aux centres de documentation, bibliothèques, médiathèques etc., dans les mêmes conditions que les autres étudiants.

Les frais de logement seront à la charge des étudiants, comme les frais de déplacement et tous frais annexes.

Article 8 – Durée

Le présent avenant prend effet à compter de la rentrée universitaire 2015-2016, il sera valide jusqu'à la fin de l'année universitaire 2016-2017.

Il peut être modifié et renouvelé sous forme d'un nouvel avenant signé par chacune des parties.

Il peut être résilié avec un préavis de six mois avant le début de l'année universitaire, à l'initiative de chacune des parties.

Article 9 – Litiges

Les litiges seront résolus par tentative de conciliation ou par médiation. Dans le cas où cette voie serait infructueuse, les conflits ou les réclamations qui surviendraient en lien ou non avec cet accord ou le domaine qu'il traite ou dans le cadre de sa création (y compris les conflits ou réclamations non contractuelles), les tribunaux compétents seraient saisis.

Article 10 - Langues utilisées

Le présent avenant est rédigé dans la langue française et anglaise, en deux exemplaires originaux, les deux versions faisant foi.

Date :

Oxford, le

Université de Worcester

David GREEN
Président

Date :

Angers, le

Université d'Angers

Jean-Paul SAINT-ANDRÉ
Président

La convention de double diplôme avec l'Université de Worcester est approuvée.

Cette décision a été adoptée avec 27 voix pour et 3 abstentions.

4-3 Création D.I.U « Psychologie et psychiatrie périnatales »

M. PELTIER présente le D.I.U « Psychologie et psychiatrie périnatales » porté par Rennes I.

M. PELTIER précise que M. Philippe DUVERGER est nommé responsable pour l'Université d'Angers et que ce D.I.U a obtenu un avis favorable du conseil d'UFR en date du 21 mai 2015.

M. PELTIER souligne que le D.I.U « Psychologie et psychiatrie périnatales » est accessible en formation initiale avec une capacité d'accueil de 10 étudiants et en formation continue ou professionnelle avec une capacité d'accueil de 40 étudiants. Ce D.I.U. comprend 150 heures de cours théoriques et 30 heures de travaux dirigés. Il fait l'objet de versement de droits d'inscription de l'ordre de 200€ pour les étudiants, de 500€ pour les individuels et de 1000€ pour les entreprises.

M. PELTIER rappelle que la distinction entre « individuel » et « entreprise » n'est pas faite à l'Université d'Angers. Toutefois Rennes I, porteuse du projet, réalise les inscriptions, ainsi l'Université d'Angers doit nécessairement respecter leurs règles relatives aux inscriptions.

M. VIDAL se questionne sur le montant de 200€ des frais d'inscription spécifiques pour les étudiants.

M. PELTIER précise que les frais d'inscription spécifiques peuvent également être nommés frais pédagogiques facultatifs puisque cela n'empêche pas l'étudiant de valider son diplôme de médecin ou ses années d'internat.

M. SAINT-ANDRÉ souligne que c'est une formation complémentaire, ne faisant pas partie du cursus de formation des internes, pour laquelle des droits d'inscription peuvent être perçus dans le cadre de ces formations dont le principe de base est l'autofinancement.

M. RULENCE se demande si l'augmentation des droits des individuels et des entreprises, permettrait d'intégrer plus de personnes en formation initiale par rapport à l'autofinancement global.

M. SAINT-ANDRÉ précise que l'équilibre financier de ce D.I.U a nécessité des discussions avec les universités organisatrices. Cette proposition tient compte de la clientèle potentielle.

La création du D.I.U. Psychologie et psychiatrie périnatales est approuvée.

Cette décision a été adoptée avec 27 voix pour et 3 voix contre.

4-5 Offre UEL 2015/2016

M. PELTIER informe les membres de la CFVU du bilan des unités d'enseignements libres de l'année universitaire 2014/2015.

M. PELTIER rappelle que ces unités se déroulent sur le cycle licence et précise que les UEL hors activités physiques sportives et artistiques touchent 6000 étudiants.

M. PELTIER souligne que quatre UEL ont été annulées faute d'étudiants inscrits :

- Culture et pratiques théâtrales 1 (UFR LLSH) ;
- Culture et pratiques théâtrales 2 (UFR LLSH) ;
- Littérature russe au XIX et XXe siècle, au 1er semestre (UFR LLSH) ;
- Graine d'entrepreneur niveau 2 (SUIO-IP).

M. PELTIER souligne également les deux UEL avec le plus grand nombre d'inscrits :

- 170 étudiants pour l'UEL James Bond et les relations internationales (UFR DEG)
- 153 étudiants pour l'UEL Tourisme et société (UFR ESTHUA).

M. PELTIER informe les membres de la CFVU d'un changement relatif aux UEL du SUAPS. Le service des sports a souhaité plutôt que d'avoir une unité libre générique APSA que chaque pratique sportive fasse l'objet d'une UEL individuelle. Ce changement, concernant 29 UEL, est basé sur le fait qu'il y a une construction pédagogique et une construction de l'évaluation.

M. PIETRINI indique que 1800 à 2000 étudiants réalisent leurs UEL au SUAPS soit un tiers des étudiants.

M. PIETRINI précise l'objectif de ce changement : faciliter la prise d'UEL via l'ENT dans l'optique d'une simplification de la gestion interne. L'ensemble des UEL au SUAPS ont un mode de traitement identique en terme d'acquisitions attendues, basées à la fois sur des apprentissages techniques et moteurs, et, de performances avec un accent sur toutes les activités au niveau du tutorat.

M. PIETRINI estime qu'il est important de considérer les UEL du SUAPS comme les autres. Le fait que ces UEL soient sous un terme générique « APSA » entraînerait une prise d'UEL seulement deux fois dans le cursus licence.

M. PIETRINI précise, parmi les 2000 étudiants choisissant une UEL au SUAPS, que 75% ne pratique l'activité physique que par le biais des UEL. Un rôle social mais également de prévention à la santé en ressort.

M. PELTIER explique que ce n'est pas une nouveauté mais seulement un transfert administratif de gestion. Les activités étaient sous un terme générique APSA et reprennent le nom de la pratique correspondante.

M. PELTIER présente l'offre des UEL pour l'année universitaire 2015/2016 avec 49 créations, une réactivation, 13 suppressions et 121 renouvellements (**Documents mis en annexe 1 du procès-verbal**).

Les offres UEL pour l'année universitaire 2015/2016 sont approuvées.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

[4-6 Modification de contrôle de connaissances de l'IUT, de l'UFR Droit, Economie et de gestion, de l'UFR Esthvia, de l'ISTIA, de l'UFR SPIS, de la Faculté de Médecine et de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines](#)

(Documents mis en annexe 2 du procès-verbal)

M. PELTIER présente l'ensemble des modifications de contrôle de connaissances et propose un vote global.

- IUT : MCC adoptées à l'unanimité

Gestion des Entreprises et des Administrations 1ère année

M. BALLOUCHE se questionne sur le terme « coefficient 0 »

M. RULENCE précise qu'il y a un module d'adaptation associé à ce coefficient 0, pour que ce module soit spécifiquement utilisé pour les étudiants qui en ont besoin. Il n'y a ainsi pas de note associée. Le coefficient 1 qui devient 0 est réparti sur les autres modules.

- UFR Droit, Economie et de gestion : MCC adoptées à l'unanimité

MME. PALMERO s'étonne que les modalités de contrôle de connaissances, votées au conseil d'UFR du 16 juin, ne soient pas inscrites à l'ordre du jour de cette CFVU.

M. PELTIER précise que les documents ont été reçus le 26 juin après la clôture de la réunion de préparation CFVU avec M. le Président et la cellule institutionnelle. M. PELTIER souligne la charge de travail importante et la difficulté relative aux ressources humaines de l'UFR DEG.

MME. FAVREAU, en tant que doyen de l'UFR DEG, indique qu'elle assume la responsabilité de la problématique de transmission de documents.

M. VIDAL souhaite séparer les modalités de contrôle de connaissances entre les diplômes universitaires et les licences / masters.

- UFR ESTHUA : MCC adoptées à l'unanimité

- ISTIA : MCC adoptées à l'unanimité

Master Technologies Innovantes – M1 ISD

M. BALLOUCHE soumet une remarque sur la justification d'une refonte profonde de la maquette (changement de volume horaire, création et suppression de matières de façon conséquente) à ce stade de l'offre de formation.

M. GUERIN précise que c'est un master réalisé en parallèle de l'école d'ingénieur avec une mutualisation de plusieurs cours. M. GUERIN précise que ces ajustements concernent une quinzaine d'étudiants du master et de l'école d'ingénieur.

M. PELTIER souligne un changement de volume horaire faible par rapport au corpus de formation de près de 600 heures au second semestre.

- **UFR SPIS** : MCC adoptées à l'unanimité

Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Suite à une question de M. DUCHENE, M. PELTIER précise qu'un stage est obligatoirement rémunéré à partir de 308 heures ; en dessous de ce seuil un stage n'est pas rémunéré. Par ailleurs, une convention de stage ne peut être délivrée que pour une formation d'une durée supérieure à 200 heures.

- **Faculté de Médecine** : MCC adoptées à l'unanimité

- **UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines** : MCC adoptées à l'unanimité

Master 2 Psychologie de l'Orientation Tout au long de la Vie

Suite à une demande de précision de M. LEVAILLANT, M. PELTIER souligne qu'une épreuve au choix signifie au choix de l'étudiant.

Les modifications de contrôle de connaissances de l'IUT, de l'UFR Droit, Economie et de gestion, de l'UFR Esthua, de l'ISTIA, de l'UFR SPIS, de la Faculté de Médecine et de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines sont approuvées.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

4-7 Modification de contrôle de connaissances DU ISSBA

(Documents mis en annexe 3 du procès-verbal)

M. RULENCE s'étonne sur le décalage en termes de coût des droits universitaires par comparaison à ceux du D.I.U « Psychologie et psychiatrie périnatales ».

M. BALLOUCHE estime que la CFVU ne doit pas se prononcer sur le coût des droits universitaires et souhaite un vote uniquement sur le volume horaire et non sur l'aspect financier.

M. PELTIER confirme que la CFVU votera uniquement sur l'aspect pédagogique.

M. CALENDIA précise, concernant le coût différentiel des DU, qu'un diplôme universitaire est calculé sur la base d'autres DU en relation avec le nombre d'heures, les intervenants et toutes les charges inhérentes. L'autofinancement ne peut être atteint que pour un nombre d'étudiants calculé.

M. PELTIER propose de supprimer les éléments financiers apparents sur les fiches de modalité de contrôle de connaissances du DU « MoaSIs » et « SSIS » sur lesquelles se prononce la CFVU.

La modification de contrôle de connaissances des DU ISSBA est approuvée.

Cette décision a été adoptée avec 27 voix pour et 3 voix contre.

M. LERICHE soumet une réflexion sur des problèmes pratiques. De plus en plus, de formations mélangent des unités d'enseignements avec des examens et d'autres en contrôle continu intégral. De plus, avant les examens un temps de révision légal doit être respecté, ce qui pose des problèmes de calendrier.

M. LERICHE se demande lorsqu'on a une unité d'enseignement ou un élément constitutif en contrôle continu intégral sur les enseignements de cet élément constitutif, si on doit respecter le délai entre les dernières heures de cet élément constitutif et les premières heures d'examen qui correspondent à un autre élément constitutif.

M. PELTIER précise que la notion de délai entre le début des enseignements et la fin des épreuves est fixée à cinq jours francs.

MME REY ajoute que les étudiants en licence professionnelle ou en alternance bénéficient de ces cinq jours pour réviser c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en cours ni dans l'entreprise.

M. PELTIER apporte une précision aux membres de la CVFU relative à la durée de l'épreuve. Un arrêt du Conseil d'Etat précise que la durée de l'épreuve doit être communiquée aux étudiants préalablement à l'épreuve.

MME PALMERO se demande si la modification du volume horaire d'une épreuve ou son inscription préalable sur les maquettes doit faire l'objet d'un passage devant la CFVU.

MME BRAULT indique que c'est inscrit dans le règlement des examens. Il doit être porté à la connaissance des étudiants en début d'année universitaire et affiché sur les lieux d'enseignement, il doit faire l'objet d'une publicité suffisante pour être opposable, il doit être composé d'une indication sur le nombre d'épreuves, leurs natures, leurs durées, leurs coefficients et la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal ainsi que la place respective des épreuves écrites et orales et les règles de compensation. Il ne peut être modifié par la suite.

M. PELTIER précise qu'il existe une possibilité de rectification d'erreur matérielle si sur une brochure, une durée d'épreuve n'est pas précisée.

Suite à une question de M. DANIEL, M. PELTIER précise que la communication aux étudiants doit être effectuée dans le mois qui suit la rentrée universitaire.

5. Vie étudiante

5-1 Projets FSDIE

(Documents mis en annexe 4 du procès-verbal)

M. PELTIER présente les propositions de subventions FSDIE de la Commission vie étudiante du 16 juin 2015.

Nom de l'association	Projet	Proposition CVE du 16 juin 2015	Décision de la CFVU du 29 juin 2015
BDE ISSBA (SANTE)	Gala du 24 octobre 2015	1900.00 €	Adoptée avec 27 voix pour et une voix contre

AEM CTP/ESTHUA	Voyage culturel à Bordeaux (21/22/23 octobre 2015)	3220.00 €	Adoptée avec 27 voix pour et 1 abstention
GENEPI	Campus Day	608.00 €	Adoptée à l'unanimité
ASSOCIATION PSYCHOTIQUE ANGEVINE (LETTRES)	Campus Day	526.00 €	Adoptée à l'unanimité
ASSEMIS ESTHUA	Campus Day	950.00 €	Adoptée à l'unanimité
ALEA (UFR Lettres)	Campus Day	486.00 €	Adoptée à l'unanimité
MULTIKULTI	Campus Day	460.00 €	Adoptée à l'unanimité
Fé2A, Fédé UCO, ACEPA, BDE Anim'all ESPL, BDE ISSBA, AESFA, AESIA, BDE ECO, BDE Ircom	Campus Day : Le Clueday	7140.00 €	Adoptée avec 15 voix pour, 7 voix contre et 4 abstentions
AGENA / AEBVA / CORPO SCIENCES / PEGAHZ (UFR SCIENCES)	Campus Day	1121.00 €	Adoptée à l'unanimité
BDE GEII IUT	Campus Day	600.00 €	Adoptée à l'unanimité
FRANCO UNIS (FLE)	Campus Day	612.00 €	Adoptée à l'unanimité
BDE SCIENCES BDE CLUB BRASSEUR	Campus Day	2056.00 €	Adoptée à l'unanimité
UGEAC UNEF	Campus Day	1675.00 €	Adoptée à l'unanimité

Concernant le projet « Clueday », M. VIDAL s'interroge sur la différence entre « fournitures diverses » et « achat ecocup, bracelets, portes clés, stylo, porte documents ».

M. LEVAILLANT précise que la ligne « achat ecocup, bracelets, portes clés, stylo, porte documents » représente des éléments à distribuer aux participants pour les différentes épreuves et la ligne « fournitures diverses » correspond à l'achat de feuilles et de stylos pour permettre la bonne gestion du stand.

M. LERICHE oppose une remarque sur le coût conséquent des goodies et demande si des logos ont été prévus dessus.

M. LEVAILLANT précise que les goodies auront des inscriptions différentes représentant les différentes associations. Cette inscription sur chaque goody reflète le prix élevé.

M. LERICHE s'étonne que les goodies prévus ne portent pas le logo de l'Université d'Angers.

M. LEVAILLANT affirme le souhait d'utiliser le logo UA. Toutefois, il faut acheter les goodies UA pour les redistribuer pendant le Campus Day puisqu'il n'y a pas de budget « goodies UA » pour les associations et les étudiants.

Suite à une question de MME PALMERO, M. PELTIER confirme que dans le cadre spécifique de Campus Day, les produits, notamment la barbe à papa, sont distribués gratuitement aux étudiants.

M. DUCHENE soulève une remarque sur les associations participant au projet « Clueday » : la Fédé UCO aura son propre logo sur certains goodies, ce qui implique la représentation de l'Université Catholique de l'Ouest.

M. BALLOUCHE souligne que ce budget est élevé même si celui-ci a fait l'objet de discussions en commission. Il s'interroge sur certains postes notamment sur les 819 € prévus pour la communication.

M. LEVAILLANT indique que d'autres projets prévoient des dépenses relatives à la communication. M. LEVAILLANT attire l'attention sur le fait que neuf associations participent à ce projet, les dépenses paraissent ainsi plus élevées mais à titre individuel elles sont inférieures. Par ailleurs, la communication est essentielle pour pouvoir identifier les différents stands.

M. BALLOUCHE précise que le coût de chaque action doit être mis en valeur et non le coût par association.

MME REY signale que les campus de Saumur et de Cholet se sentent isolés par rapport aux campus d'Angers.

M. VIDAL se questionne sur la participation financière de l'Association Saint Yves, étant donné que la Fédé UCO participe à ce projet financé par l'Université d'Angers. Cet événement a été organisé pour mettre en valeur une communauté universitaire, pour permettre aux étudiants de se retrouver sur le Campus de l'Université d'Angers.

M. LEVAILLANT précise que les BDE ANIM'ALL ESPL et de l'Ircom sont dans la même situation. M. LEVAILLANT explique que la participation de ces associations est liée au fait d'un travail quotidien avec ces établissements partenaires et à ces étudiants qui sont régulièrement inscrits à l'Université d'Angers dans le cadre d'une double inscription. Par rapport à l'isolement des campus de Saumur et de Cholet, des rapprochements avec une association choletaise et une association saumuroise se sont faits et ils souhaitent potentiellement rejoindre le projet.

Par rapport aux 819€ de communication, il s'agit de brochures qui présentent tout ce qui sera fait comme parcours sur le stand de Campus Day avec les différentes thématiques abordées.

M. LEMAIRE s'étonne des sommes attribuées à ces projets étudiants tandis que les sommes allouées à la recherche sont en constante diminution.

M. PELTIER précise que le législateur prévoit, au moment de l'inscription à l'université, que chaque étudiant s'acquitte de 16€ qui représentent un fond de mutualisation entre les étudiants à destination expresse des étudiants.

M. RULENCE se questionne sur le droit à la communication avec notamment le problème de réciprocité en termes de communication entre l'UA et l'Association Saint Yves. L'Université d'Angers ne peut en effet communiquer la présence de l'Association Saint Yves sur ses plaquettes.

M. LEVAILLANT précise que la Fédé UCO a été invitée dans chaque phase de préparation du projet Campus day avec cette volonté d'étendre à un maximum d'étudiants. L'an dernier, les étudiants de l'UCO étaient présents et

animaient l'échauffement de la course chrono Campus. Par ailleurs, l'ensemble des étudiants de l'Association Saint Yves, via les frais d'inscription, alimentent le budget FSDIE à hauteur de 28 000 €.

M. PELTIER propose un vote projet par projet.

6. Questions diverses et réponse

M. PELTIER indique qu'il a été saisi d'une question relative à la terminologie à employer pour la dénomination de l'UCO.

M. PELTIER explique que le statut juridique de l'UCO est l'association Saint Yves et c'est à ce titre que les conventions sont signées entre l'UCO et l'UA.

Le terme UCO est pris par le ministère comme un sigle, un nom de marque. Le contrat de site de l'UCO a été signé par le ministère, sous l'appellation « Facultés Libres de l'Ouest – UCO ». Le titre de Facultés libres, corrélativement à l'exclusivité du titre d'Université pour les EPSCP, est accordé à des établissements d'enseignement supérieur privés dont le nombre d'enseignants titulaires du doctorat est au moins égal à celui du plus petit établissement public français ayant le statut d'Université.

Le ministère reconnaît l'utilisation du sigle UCO. Cependant le sigle ICO ne correspond à aucune réalité juridique ou ministérielle.

M. BORDET informe les membres de la CFVU que l'UCO ou l'association Saint Yves a déposé une marque qui s'appelle Université Catholique de l'Ouest – UCO.

M. PELTIER précise que l'utilisation à titre usurpé du titre d'Université est passible de 45 000€ d'amende et 2 ans d'emprisonnement.

M. LERICHE exprime, dans le cadre des dossiers d'autoévaluation, des efforts d'homogénéisation de ce terme entre les collègues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h50.

**Le Président
de l'Université d'Angers,**
Jean-Paul SAINT-ANDRÉ

Signé

**Le Vice-président de la CFVU
de l'Université d'Angers**
Didier PELTIER

Signé

ANNEXE 1

Université d'Angers

OFFRE DES UEL - ANNEE 2015/2016

Numéro	Intitulé	Structure organisatrice	Observations
49 CREATIONS			
Nouveauté	L'humanitaire hier et aujourd'hui	UFR LETTRE LSH	
Nouveauté	Grands problèmes sociaux contemporains et Cour européenne des droits de l'Homme	UFR DROIT EG	
Nouveauté	Analyse du paysage et mise en pratique par le dessin	UFR LETTRE LSH	
Nouveauté	Fleuves et patrimoine	UFR LETTRE LSH	
Nouveauté	Statut National Etudiant Entrepreneur : de l'idée au modèle d'affaires	SUIO-IP	
Nouveauté	Statut National Etudiant Entrepreneur : du modèle d'affaires au plan d'affaires	SUIO-IP	
Nouveauté	Découverte de la Junior Entreprise	SUIO-IP	
Nouveauté	Animation de la Junior Entreprise	SUIO-IP	
Nouveauté	Soutien en Français écrit pour étudiants internationaux hors échanges	PRESIDENCE	
Nouveauté	Enseignement de l'EPS en école primaire	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	AIKIDO	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	ARTS DU CIRQUE	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	ATHLETISME	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	AVIRON	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	BADMINTON	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	BADMINTON	CAMPUS DE CHOLET	
Nouveauté	BADMINTON	CAMPUS DE SAUMUR	
Nouveauté	BASKET	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	BASKET	CAMPUS DE CHOLET	
Nouveauté	BOXE ANGLAISE	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	BOXE FRANÇAISE	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	DANSE CLASSIQUE	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	DANSE CONTEMPORAINE	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	DANSE MODERN JAZZ	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	ESCALADE	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	ESCALADE	CAMPUS DE CHOLET	
Nouveauté	ESCALADE	CAMPUS DE SAUMUR	
Nouveauté	ESCRIME	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	FOOTBALL	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	FUTSAL	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	FUTSAL	CAMPUS DE CHOLET	
Nouveauté	GOLF	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	HANDBALL	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	JUDO	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	KARATÉ	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	MUSCULATION	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	MUSCULATION	CAMPUS DE CHOLET	
Nouveauté	NATATION	SUAPS ANGERS	

Université d'Angers

Numéro	Intitulé	Structure organisatrice	Observations
Nouveauté	NATATION	CAMPUS DE CHOLET	
Nouveauté	PLONGEE	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	RUGBY	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	SELF JUDO	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	SELF JUDO	CAMPUS DE CHOLET	
Nouveauté	STEP	CAMPUS DE CHOLET	
Nouveauté	TENNIS	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	TENNIS DE TABLE	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	TIR A L'ARC	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	VOLLEY	SUAPS ANGERS	
Nouveauté	VOLLEY	CAMPUS DE CHOLET	
1 REACTIVATION			
UEL 129	L'antiquité aux beaux-arts, une réinvention	UFR LETTRES LSH	
13 SUPPRESSIONS			
UEL 067	Découvrir l'opéra	UFR LETTRES LSH	
UEL 069	La justice au Moyen Age	UFR LETTRES LSH	
UEL 089	L'adoption hier et aujourd'hui	UFR LETTRES LSH	
UEL 093	Initiation à l'histoire du végétal	UFR LETTRES LSH	
UEL 122	Lire, dire et chanter la poésie, hier et aujourd'hui	UFR LETTRES LSH	
UEL 250	La bande dessinée espagnole	UFR LETTRES LSH	
UEL 130	Initiation au logiciel statistique R	UFR SCIENCES	
UEL 158	Culture et pratiques théâtrales 1	UFR ESTHUA	
UEL 159	Culture et pratiques théâtrales 2	UFR ESTHUA	
UEL 160	Littérature russe XIXe XXe siècle	UFR ESTHUA	
UEL 080	Connaissance de l'Univers du Sport	CAMPUS DE CHOLET	
UEL 084	Musique assistée par ordinateur	CAMPUS DE CHOLET	
UEL 053	Droit international humanitaire	UFR DROIT EG	thématique reprise par l'UFR LLSH

Université d'Angers

Numéro	Intitulé	Structure organisatrice	Observations
121 RENOUELEMENTS			
Anjou Inter-Langues			
UEL 167	JAPONAIS initiation - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 168	JAPONAIS initiation - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 169	JAPONAIS approfondissement - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 170	JAPONAIS approfondissement - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 175	HONGROIS initiation - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 176	HONGROIS initiation - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 177	HONGROIS approfondissement - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 178	HONGROIS approfondissement - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 179	RUSSE initiation - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 180	RUSSE initiation - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 181	RUSSE approfondissement - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 182	RUSSE approfondissement - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 187	NEERLANDAIS initiation - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 188	NEERLANDAIS initiation - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 189	NEERLANDAIS approfondissement - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 190	NEERLANDAIS approfondissement - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 195	PORTUGAIS initiation - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 196	PORTUGAIS initiation - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 197	PORTUGAIS approfondissement - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 198	PORTUGAIS approfondissement - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 201	CHINOIS initiation - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 202	CHINOIS initiation - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 203	CHINOIS approfondissement - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 204	CHINOIS approfondissement - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 209	ARABE initiation - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 210	ARABE initiation - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 211	ARABE approfondissement - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 212	ARABE approfondissement - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 213	ALLEMAND initiation - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 214	ALLEMAND initiation - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 215	ALLEMAND approfondissement - S impairs	ANJOU INTER LANGUES	
UEL 216	ALLEMAND approfondissement - S pairs	ANJOU INTER LANGUES	

Université d'Angers

Numéro	Intitulé	Structure organisatrice	Observations
Campus de Cholet			
UEL 078	Atelier théâtre niveau 1	CAMPUS DE CHOLET	
UEL 081	Initiation à l'archéologie	CAMPUS DE CHOLET	
UEL 085	Atelier théâtre niveau 2	CAMPUS DE CHOLET	
UEL 105	La délinquance juvénile et son traitement	CAMPUS DE CHOLET	
UEL 107	Analyse critique du spectacle vivant	CAMPUS DE CHOLET	
UEL 142	Histoire du Canada (Peuplement et populations) du XVIe au XXe siècle	CAMPUS DE CHOLET	
Campus de Saumur			
UEL 103	Expression théâtrale	CAMPUS SAUMUR	
UEL 141	Connaissance des terroirs et des appellations	CAMPUS SAUMUR	
UEL 143	La dimension artistique du cinéma	CAMPUS SAUMUR	passé de 16h à 12h
UEL 144	Engagement étudiant : action de communication auprès des lycées	CAMPUS SAUMUR	minimum pour ouverture passé de 10 à 5 étudiants
UEL 262	Histoire du cheval et des techniques d'équitation	CAMPUS SAUMUR	
UEL 264	Cours d'initiation à l'expertise des meubles anciens	CAMPUS SAUMUR	
UFR Droit Economie Gestion			
UEL 006	Création d'entreprise volet juridique	UFR DROIT EG	
UEL 007	Création d'entreprise volet commercial	UFR DROIT EG	
UEL 008	Création d'entreprise volet financier	UFR DROIT EG	
UEL 011	Econométrie : à quoi ça sert ?	UFR DROIT EG	
UEL 015	Initiation à la création de sites Internet	UFR DROIT EG	
UEL 076	Civilisation et institutions brésiliennes	UFR DROIT EG	
UEL 135	Ecriture d'un scénario de court métrage	UFR DROIT EG	
UEL 149	James Bond et les relations internationales	UFR DROIT EG	capacité d'accueil de 40 à 300 (au lieu de 20 à 250)
UEL 150	Droit et cinéma : analyse juridique	UFR DROIT EG	
UFR ESTHUA Tourisme et culture			
UEL 133	Le théâtre populaire a-t'il un sens aujourd'hui ?	UFR ESTHUA	
UEL 134	Les politiques culturelles d'André Malraux à Jack Lang : histoire d'une modernisation	UFR ESTHUA	
UEL 136	Initiation à la langue et culture indonésienne	UFR ESTHUA	
UEL 137	Connaissance des terroirs et des appellations	UFR ESTHUA	
UEL 261	Tourisme et société	UFR ESTHUA	

Université d'Angers

Numéro	Intitulé	Structure organisatrice	Observations
UFR Lettres Langues Sciences humaines			
UEL 031	Histoire du Canada (Peuplement et populations) du XVIe au XXe siècle	UFR LETTRES LSH	
UEL 032	Initiation à l'archéologie	UFR LETTRES LSH	
UEL 035	Mythes et symboliques 2 les amours	UFR LETTRES LSH	
UEL 036	Mythes et Symboliques 1 La descente aux enfers	UFR LETTRES LSH	
UEL 037	Préparation TOEIC	UFR LETTRES LSH	
UEL 040	Histoire comparée des religions - semestre pair	UFR LETTRES LSH	division entre S. pairs et impairs avec UEL 41 - contenus séparés
UEL 041	Histoire comparée des religions - semestre impair	UFR LETTRES LSH	division de l'UEL 40 entre Sem. pair et impair - contenus séparés
UEL 042	A quoi sert la Psychologie ?	UFR LETTRES LSH	
UEL 065	Toxicomanie et autres dépendances	UFR LETTRES LSH	passé aux semestres pairs
UEL 066	Les jeunes sur le marché du travail	UFR LETTRES LSH	capacité accueil passe de 50 à 60
UEL 090	La "révolution sexuelle"	UFR LETTRES LSH	
UEL 091	La délinquance juvénile et son traitement XIX XX ème s	UFR LETTRES LSH	
UEL 095	Histoire des minorités stigmatisées en Espagne : les Morisques	UFR LETTRES LSH	
UEL 118	Anthropologie sociale et culturelle	UFR LETTRES LSH	
UEL 119	Mythes et musique	UFR LETTRES LSH	
UEL 123	Les hérésies au Moyen Age	UFR LETTRES LSH	
UEL 127	Aux origines de la guerre sainte : croisades et Jihâd au Moyen Age	UFR LETTRES LSH	
UEL 128	Initiation à l'histoire environnementale	UFR LETTRES LSH	
UEL 139	Tackling european issues (Connaissance de l'Europe)	UFR LETTRES LSH	passé aux semestres pairs
UEL 151	Apprentissage des techniques théâtrales en Anglais	UFR LETTRES LSH	
UEL 152	Histoire des censures : du Moyen Age à nos jours	UFR LETTRES LSH	
UEL 153	1915-1916 : histoire et mémoire de la 1ère guerre mondiale	UFR LETTRES LSH	changement titre - capacité d'accueil passe de 50 à 60
UEL 154	Initiation à la recherche généalogique sur Internet	UFR LETTRES LSH	
UEL 231	Vieillesse et société	UFR LETTRES LSH	
UEL 248	Histoire du théâtre. Des conceptions à la mise en scène	UFR LETTRES LSH	

Université d'Angers

Numéro	Intitulé	Structure organisatrice	Observations
UFR Sciences			
UEL 003	Activités scientifiques avec un public 6-12 ans : cadre scolaire, extra, périscolaire	UFR SCIENCES	changement titre "apprendre sur le terrain"
UEL 004	Apprendre à animer et encadrer un groupe sur le terrain	UFR SCIENCES	changement titre "activité scientifique en école primaire"
UEL 005	Astrophysique	UFR SCIENCES	
UEL 012	Evolution des Techniques Scientifiques	UFR SCIENCES	
UEL 018	INTRODUCTION AUX NANOSCIENCES	UFR SCIENCES	
UEL 020	La chimie de demain : chimie verte, nanotechnologies, ...	UFR SCIENCES	capacité d'accueil passe à 80 au lieu de 40
UEL 022	Mathématiques concrètes	UFR SCIENCES	
UEL 023	NEUROSCIENCES ET SOCIETE	UFR SCIENCES	
UEL 024	Paysages et Terroirs viticoles	UFR SCIENCES	
UEL 027	Physiologie du sport, diététique et dopage	UFR SCIENCES	
UEL 029	Sciences et Société	UFR SCIENCES	
UEL 051	Nouvelles technologies et leurs impacts sur l'homme et l'environnement	UFR SCIENCES	
UEL 064	Traitement de texte Latex	UFR SCIENCES	
UEL 131	Chimie et cosmétiques	UFR SCIENCES	semestre 3 (au lieu de 3 et 5)
UEL 155	Progresser en Anglais grâce aux série TV	UFR SCIENCES	semestres 2,3,4,5,6 (au lieu de 2,3,4,5)
UEL 218	Anglais perfectionnement - civilisation anglo-saxonne	UFR SCIENCES	
UEL 219	FORENSIC : FORmation EN Sciences et Investigations Criminelles	UFR SCIENCES	
UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé			
UEL 109	Introduction aux biotechnologies	UFR SPIS	
UEL 156	Mon alimentation dans ma vie d'étudiant	UFR SPIS	
UEL 157	Histoire de la vie : de l'évolution prébiotique à l'exobiologie	UFR SPIS	capacité d'accueil passe de 40 à 50
UFR Médecine			
UEL 140	Penser le monde du travail	UFR MEDECINE	

Université d'Angers

Numéro	Intitulé	Structure organisatrice	Observations
SUAPS			
UEL 111	Bridge : Initiation	SUAPS ANGERS	seuil minimum à 8 (au lieu de 4)
UEL 112	Bridge : Perfectionnement	SUAPS ANGERS	seuil minimum à 8 (au lieu de 4)
UEL 265	Connaissance de l'Univers du Sport	SUAPS ANGERS	seuil minimum à 10 (au lieu de 15)
UEL 266	Histoire de la danse	SUAPS ANGERS	seuil minimum à 10 (au lieu de 20)
PRESIDENCE			
UEL 138	Accompagnement scolaire	PRESIDENCE	capacité d'accueil de 5 à 35 (au lieu de 10 à 45)
UEL 145	Initiation à la langue des signes	PRESIDENCE	
UEL 146	Stéréotypes et discriminations de genre	PRESIDENCE	
UEL 147	Réalisation de projet éducatif	PRESIDENCE	capacité d'accueil de 5 à 35 (au lieu de 10 à 45)
UEL 230	Sensibilisation à la diversité	PRESIDENCE	
SUIO-IP			
UEL 057	Engagement étudiant : liaison lycées-université	SUIO IP	
UEL 125	Graine d'entrepreneur sensibilisation (niveau 1)	SUIO IP	capacité d'accueil max passe de 40 à 30
UEL 126	Graine d'entrepreneur spécialisation (niveau 2)	SUIO IP	
UEL 148	Graine de créateur	SUIO-IP	
Vox Campus			
UEL 061	Musique - Choeur Universitaire (VOX CAMPUS) Niveau 1	VOX CAMPUS	
UEL 062	Musique - Orchestre Universitaire (VOX CAMPUS) Niveau 1	VOX CAMPUS	
UEL 101	Musique - Choeur Universitaire (VOX CAMPUS) Niveau 2	VOX CAMPUS	
UEL 102	Musique - Orchestre Universitaire (VOX CAMPUS) Niveau 2	VOX CAMPUS	

ANNEXE 2

5. Modification de contrôle de connaissances de l'IUT - vote

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : IUT/Gestion des Entreprises et des Administrations

Avis favorable du Conseil d'IUT du : 09 JUIN 2015

Passage au CFVU du : 29 JUIN 2015

Rentrée universitaire: 2015/2016

Formation concernée : Gestion des Entreprises et des Administrations 1ère année		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input checked="" type="checkbox"/>	X
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Modification de l'évaluation des enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve	<input type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<div style="display: flex; align-items: center;"> <p>Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item</p> </div> <p>Le département GEA modifie les coefficients du semestre 1 pour les deux modules « Module d'Adaptation et d'Aide à la Réussite ». Actuellement le coefficient de chacun de ces modules est 1. Le département souhaite que ces modules servent vraiment à aider ceux qui en ont besoin. S'il y a un coefficient affecté à ce module, tous les étudiants doivent avoir une note et donc suivre les cours. L'optimal pour les étudiants en difficulté est que l'ensemble des heures de ce module soit utilisé pour les aider dans des groupes à effectif réduit.</p> <p>Le département propose d'affecter un coefficient 0 à ces modules et de réaffecter ce point aux modules des disciplines concernées par les cours d'aide à la réussite, à savoir l'expression et communication, l'environnement numérique d'information et de communication, les mathématiques pour la gestion et statistiques, et la comptabilité financière.</p>		
ITEM	2014/2015	2015/2016
Semestre 1, UE 1		
Module 11 09 Module d'adaptation et d'aide à la réussite	Coefficient 1	Coefficient 0
Module 11 01 expression-Communication, éléments fondamentaux	Coefficient 2	Coefficient 2,5
Module 11 04 Environnement numérique d'information et de communication	Coefficient 2	Coefficient 2.5
Semestre 1, UE 2		
Module 12 07 Module d'adaptation et d'aide à la réussite	Coefficient 1	Coefficient 0
Module 12 03 Comptabilité financière	Coefficient 3	Coefficient 3.5
Module 12 05 Mathématiques pour la gestion et statistiques	Coefficient 3	Coefficient 3.5

CFVU_20150106

I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

Les modules qui font l'objet d'une modification sont inscrits sur fond vert.

Semestre 1 Année 2015-2016

Semestre 1

Unité d'Enseignement 1

Numéro de module	Libellé long	Coefficient	ECTS	Evaluation
M11 01	Expression-Communication, éléments fondamentaux	2,5	2,5	CC
M11 02	LV1 Anglais	2	2	CC
M11 03	LV2 (Allemand ou Espagnol)	1	1	CC
M11 04	Environnement numérique d'information et de communication	2,5	2,5	CC
M11 05	Projet Personnel et Professionnel (Approche des métiers)	1	1	CC
M11 06	Economie	2	2	CC
M11 07	Introduction au droit	2	2	CC
M11 08	Psychologie sociale et sociologie des organisations	2	2	CC
M11 09	Module d'adaptation et d'aide à la réussite: Atelier Numérique	0	0	CC
Total UE 1		15	15	

Unité d'Enseignement 2

Numéro de module	Libellé long	Coefficient	ECTS	Evaluation
M12 01	Droit des obligations	2	2	CC
M12 02	Introduction au management	2	2	CC
M12 03	Comptabilité financière	3,5	3,5	CC
M12 04	Initiation à la fiscalité et TVA	2	2	CC
M12 05	Mathématiques pour la gestion et statistiques	3,5	3,5	CC
M12 06	Marketing	2	2	CC
M12 07	Module d'adaptation et d'aide à la réussite: Adaptation Gestion	0	0	CC
Total UE 2		15	15	

Total Semestre 1

30

30

Semestre 2 Année 2015-2016

Semestre 2

Unité d'Enseignement 1

Numéro de module	Libellé long	Coefficient	ECTS	Evaluation
M21 01	Expression-Communication, information et argumentation	2	2	CC
M21 02	LV1 Anglais	2	2	CC
M21 03	LV2 (Allemand ou Espagnol)	1	1	CC
M21 04	Environnement informatique	2	2	CC
M21 05	Projet Personnel et Professionnel (Identification des compétences métier)	1	1	CC
M21 06	Economie	3	3	CC
M21 07	Institutions publiques françaises et européennes	1	1	CC
M21 08	Conception et méthodes d'enquête	1	1	CC
M21 09	Module d'adaptation et d'aide à la réussite : Atelier Communication	1	1	CC
Total UE 1		14	14	

Unité d'Enseignement 2

Numéro de module	Libellé long	Coefficient	ECTS	Evaluation
M22 01	Droit des affaires	3	3	CC
M22 02	Gestion des ressources humaines	2	2	CC
M22 03	Travaux d'inventaire et analyse des documents de synthèse	3	3	CC
M22 04	Fiscalité des personnes physiques	1	1	CC
M22 05	Calcul et analyse des coûts	2	2	CC
M22 06	Probabilités	2	2	CC
M22 07	Mathématiques financières	2	2	CC
M22 08	Module d'adaptation et d'aide à la réussite: Activité de Synthèse	1	1	CC
Total UE 2		16	16	

Total Semestre 2

30

30

20150106
55

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : IUT département Gestion des Entreprises et des Administrations
Avis du Conseil d'IUT du : 09 JUIN 2015
Passage à la CFVU du : 29 JUIN 2015
Rentrée universitaire: 2015-2016

Formation concernée : Licence professionnelle Métiers de la Retraite et de la Prévoyance		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Modification de l'évaluation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve	<input type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
 Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
<p>Actuellement, une interrogation orale en anglais sur le stage en entreprise comptant pour 5 points sur 80 se déroule lors de la soutenance du mémoire de stage. Cette interrogation ne paraît pas être à sa place dans une évaluation sur la compétence professionnelle issue du stage. Par ailleurs, cette interrogation perturbe les étudiants lors de la soutenance du mémoire de stage et est déjà évalué dans l'enseignement d'anglais.</p>		
ITEM	2014/2015	2015/2016
Mémoire stage	Evaluation en anglais (5 minutes et 5 points sur 80) lors de la soutenance de stage = 75 points/80	Suppression de l'évaluation en anglais lors de la soutenance de stage et évaluation sur 80

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : IUT / Département Techniques de Commercialisation

Avis favorable du Conseil d'IUT du : 9 juin 2015

Passage à la CFVU du : 29 juin 2015

Rentrée universitaire: 2015/2016

Formation concernée : Licence Professionnelle Distribution : management et gestion de rayon (DistriSup)

Nature de la modification (cocher la case)

Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Modification de l'évaluation des enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>



Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item

La Licence DistriSup est une licence professionnelle accessible uniquement en apprentissage. Elle est issue de la collaboration de 18 entreprises partenaires au niveau national et de 19 universités partout en France. Lors de la dernière Assemblée Générale nationale les partenaires entreprises et les représentants des Universités partenaires ont approuvé à l'unanimité le passage de 600h à 450h d'intervention pour :

- Se conformer aux usages* en vigueur des autres Licences Professionnelles
- Répondre aux demandes des Conseils de perfectionnement (entreprises partenaires, apprentis) des universités partenaires

La maquette présentée est le résultat du travail commun des représentants des Entreprises et des Universités partenaires.

*"Les usages" : la quasi totalité des licences professionnelles en alternance en France sont montées sur un format 450h de cours et 150h de projet tuteuré (à quelques heures près). La LP DistriSup avec ses 600h des cours et 150h de projet tuteuré était en décalage avec les pratiques habituelle ("les usages"). De plus, un grand nombre d'Universités portant des licences pro DistriSup (19 Universités au total dont l'Université d'Angers) demandent à avoir une offre de formation cohérente et si possible sur le même format horaire. Il a donc été décidé en Assemblée Générale DistriSup que l'ensemble du réseau des LP DistriSup passerait à de 600h (de cours +150h de projet) à 450h (de cours +150h de projet).

ITEM						
			ECTS (inchangés)	Coefficients (inchangés)	2014/2015	2015/2016
UE0		Fonction d'adaptation	0	0	40h	30h
TOTAL UE0			0	0	Total UE 0 : 40h	Total UE 0 : 30h
UE1	EC 1.1	Gestion comptable et financière	3		50h	40h
	EC 1.2	Logistique	2		40h	30h
	EC 1.3	Gestion de l'information	3		40h	20h
	EC 1.4	Droit appliqué à la distribution	2		30h	20h
	EC 1.5	Anglais	2		30h	20h
TOTAL UE1 GESTION			12	1	Total UE 1 : 190h	Total UE 1 : 130h
UE2	EC 2.1	Connaissance de la distribution	2		20h	25h
	EC 2.2	Marketing	4		70h	50h
	EC 2.3	Techniques commerciales	2		40h	30h
	EC 2.4	Merchandising	4		50h	40h
TOTAL UE 2 COMMERCE			12	1	Total EU 2 : 180h	Total UE 2 : 145h
UE3	EC 4.1	Connaissance de soi et Développement personnel	2		30h	25h
	EC 4.2	Gestion et animation d'équipe	4		50h	45h
	EC 4.3	Prise de décision et pilotage	2		40h	20h
	EC 4.4	Droit social	2		30h	25h
	EC 4.5	Jeux d'entreprise	2		40h	30h
TOTAL UE 3 MANAGEMENT			12	1	Total UE 3 : 190h	Total UE 3 : 145h
		TOTAL Heures (hors mémoire/projet tutoré)	36		Total : 600h	Total : 450h
UE4		Mémoire/projet tutoré	15	1.25	Total UE 4 : 150h	Total UE 4 : 150h
UE5		période entreprise	9	0.75		
TOTAL UE 4 & UE 5			24	2		
Total UE			60		Total : 750h	Total : 600h

I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : IUT/Génie Mécanique et Productique

Avis favorable du Conseil d'IUT du : 09 JUIN 2015

Passage au CFVU du : 29 JUIN 2015

Rentrée universitaire: 2015/2016

Formation concernée : DUT Génie Mécanique et Productique 1ère année	
Nature de la modification (cocher la case)	
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Modification de l'évaluation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>



Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item

Après le changement de programme du DUT GMP, il nous est apparu plus cohérent de regrouper les évaluations de TP de métrologie de S2 et S3 dans un même semestre. Par conséquent, nous souhaitons une évaluation du module M2203 uniquement sur un DS. Nous privilégierons ainsi la phase d'apprentissage dans le semestre 2 et nous regrouperons l'ensemble des travaux pratiques au semestre 3. Cela facilitera aussi notre organisation au sein de l'ENSAM.

ITEM	2014//2015	2015/2016
Semestre 2 UE2 (8 ECTS) M2203 (coefficient 1.5)	M2203 évaluation DS et TP (changement de programme)	M2203 évaluation DS

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : IUT/Génie Biologique
Avis favorable du Conseil d'IUT du : 09 JUIN 2015
Passage à la CFVU du : 29 JUIN 2015
Rentrée universitaire: 2015/2016

Formation concernée : LP Gestion et Conception de Projets Industriels		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/> (fiches jointes)	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Modification de l'évaluation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve	<input type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<div style="display: flex; align-items: flex-start;"> <p>Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item</p> <p>L'année prochaine la LP GCPI sera uniquement par contrat de professionnalisation. Il n'y aura plus de formation initiale. Pour répondre à ce changement et mieux répondre au besoin des entreprises, le conseil pédagogique souhaite modifier le volume horaire de certains modules (voir annexe) notamment l'anglais et le suivi de projet (ce dernier se faisant en entreprise)</p> </div>		
ITEM	2014/2015	2015/2016
UE 2 : Formation Générale et linguistique (5 ECTS) M4 : anglais	TD+TP	TP
UE 7 : Pilotage (10 ECTS) M21 : suivi projet	TP	Non évalué

I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

Matière	Horaires 2014-2015			Total par étudiant	modalité de contrôle des connaissances		coefficient	ECTS
	Cours	TD	TP		DS	TP		
U.E.1 : Conduite de Projets								
M1 • Méthodologie à la gestion de projet	8	26	0	34	X		1	
M2 • Outils méthodologiques transversaux	4	12	0	16		X	1	
M3 • Outils informatiques de gestion de projet			12	12		X	1	
Total UE	12	38	12	62			3	5
U.E.2 : Formation Générale et Linguistique								
M4 • Anglais technique		2	20	22	X	X	2	
M5 • Economie et connaissance de l'entreprise	8	12		20	X		1	
Total UE	8	14	20	42			3	5
U.E.3 : Outils et méthodes								
M6 • Outils et méthodes informatiques		6	12	18	X	X	1	
M7 • Outils et méthodes de conception	3		12	15		X	1	
M8 • Outils et méthodes de fabrication			15	15		X	1	
Total UE	3	6	39	48			3	5
U.E.4 : Organisation des systèmes de production								
M9 • Analyses et approches méthodologiques des systèmes productifs	25	15		40	X	X	1	
M10 • G.P.A.O.	2		8	10		X	1	
M11 • Organisation des postes de travail	20	8		28	X		1	
Total UE	47	23	8	78			3	5
U.E.5 : Management								
M12 • Management de projet	8	12	8	28		X	1	
M13 • Communication			22,5	22,5		X	1	
M14 • Management de la qualité	6	8		14	X		1	
Total UE	14	20	30,5	64,5			3	5
U.E.6 : Technique de conception								
M15 • Méthode de conception	6	8	16	30	X	X	3	
M16 • Méthode éléments finis			20	20	X		1	
M17 • Automatisation			10	10		X	2	
M18 • Environnement Entreprise			4	4		non évalué		
Conférences	8			8		non évalué		
Total UE	14	8	50	72			6	10
U.E.7 : Pilotage								
M19 • Analyse de la valeur	6	10		16	X		3	
M20 • Aspects économiques et financiers	10	10		20	X		1	
M21 • Suivi de projet : 7*4hTP + 2*3hTP par étudiant		0	21	21		X	1	
M22 • Technologies de l'information et de la communication	0	0	20	20	X	X	1	
Total UE	16	20	41	77			6	10
U.E.8 : Projet et stage								
M23 • projet							3	
M24 • stage							6	
Total UE							9	15
Total formation	114	129	200,5	443,5				

Matière	Horaires 2015-2016			Total par étudiant	modalité de contrôle des connaissances		coefficient	ECTS
	Cours	TD	TP		DS	TP		
U.E.1 : Conduite de Projets								
M1 • Méthodologie à la gestion de projet	8	16	0	24	X		1	
M2 • Outils méthodologiques transversaux	4	12	0	16		X	1	
M3 • Outils informatiques de gestion de projet			12	12		X	1	
Total UE	12	28	12	52			3	5
U.E.2 : Formation Générale et Linguistique								
M4 • Anglais technique			52	52	X	X	2	
M5 • Économie et connaissance de l'entreprise	8	12		20	X		1	
Total UE	8	12	52	72			3	5
U.E.3 : Outils et méthodes								
M6 • Outils et méthodes informatiques		6	12	18	X	X	1	
M7 • Outils et méthodes de conception	3		12	15		X	1	
M8 • Outils et méthodes de fabrication			15	15		X	1	
Total UE	3	6	39	48			3	5
U.E.4 : Organisation des systèmes de production								
M9 • Analyses et approches méthodologiques des systèmes productifs	25	15		40	X	X	1	
M10 • G.P.A.O.	3		8	11		X	1	
M11 • Organisation des postes de travail	20	8		28	X		1	
Total UE	48	23	8	79			3	5
U.E.5 : Management								
M12 • Management de projet	8	12	8	28		X	1	
M13 • Communication			20	20		X	1	
M14 • Management de la qualité	6	8		14	X		1	
Total UE	14	20	28	62			3	5
U.E.6 : Technique de conception								
M15 • Méthode de conception	6	8	16	30	X	X	3	
M16 • Méthode éléments finis			16	16	X		1	
M17 • Electrotechnique			12	12		X	2	
M18 • Environnement Entreprise			4	4		non évalué		
Conférences	8			8		non évalué		
Total UE	14	8	48	70			6	10
U.E.7 : Pilotage								
M19 • Analyse de la valeur	6	10		16	X		3	
M20 • Aspects économiques et financiers	10	10		20	X		2	
M21 • Suivi de projet		0	9	9		non évalué		
M22 • Technologies de l'Informatique et de la communication	0	0	16	16	X	X	1	
Total UE	16	20	25	61			6	10
U.E.8 : Projet et stage								
M23 • projet							3	
M24 • stage							6	
Total UE							9	15
Total formation	115	117	212	444				

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : IUT/Génie Biologique
Avis favorable du Conseil d'IUT du : 09 JUIN 2015
Passage à la CFVU du : 29 JUIN 2015
Rentrée universitaire: 2015/2016

Formation concernée : DUT Génie Biologique, option Analyses Biologique Biochimique		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input checked="" type="checkbox"/>	X
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Modification de l'évaluation des enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve	<input type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
 Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
Ajout d'une note et répartition des Coefficients du module 1) M 32B03 3) M 41B01 4) M 41B04C 5) M 41B05 6) M 42B03		
Modification des coefficients et de l'intitulé dans le module 2) M 33B01C		
ITEM	2014//2015	2015/2016
1) M 32B03	1 TP Bio Mol, coef 1,5	1 TP bio Mol , coef 0,75 1 TP Bioinfo, coef 0,75
2) M 33B01C	1 DS Automatisation, coef 0,75 1 DS Hydrologie, coef 0,5	1 DS Hydrologie, coef 0,75 1 DS Imagerie, coef 0,5
3) M 41B01	1 DS Bioch coef 1	1 DS Bioch , coef 0,5 1TD Bioch , coef 0,5
4) M 41B04C	1 DS Viro-Parasito, coef 1	1 DS Parasito, coef 0,5 1 DS Virologie, coef 0,5
5) M 41B05	1 DS Pharmaco, coef 1	1 DS Pharmaco, coef 0,5 1 TD Pharmaco, coef 0,5
6) M 42B03	1 DS expression-com, coef 1	1 TD expression scientifique coef 0,25 1 CR Parasito, coef 0,25 1 CR Bioch, coef 0,25 1 CR TP Bactério, coef 0,25
I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :		

CFVU_20150106

63

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : IUT/Génie Biologique
Avis favorable du Conseil d'IUT du : 09 JUIN 2015
Passage à la CFVU du : 29 JUIN 2015
Rentrée universitaire: 2015/2016

Formation concernée : DUT Génie Biologique, Option Agronomie 2^o année

Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Modification de l'évaluation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>



Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item

- Semestre 3, Module Langue vivante : Anglais passage d'une note Coef 2 à 2 notes (1 DS et 1 TD) coef 1 chacune.
- Semestre 4, Module Langue vivante : Anglais passage de note Coef 1,5 et 0,5 à 2 notes (1 DS et 1 TD) coef 1 chacune.
- Semestre 4, module production animale : Qualité lait et viande passage d'une évaluation coef 0,25 à 2 évaluations coef 0,125 chacune

ITEM	2014//2015	2015/2016
- Anglais semestre 3	I2AG341 – I2AG3411 coef 2	I2AG341 – I2AG3411 coef 1 DS I2AG3412 coef 1 TD
- Anglais semestre 4	I2AG422 - I2AG4221 coef 1,5 I2AG422 - I2AG4222 coef 0,5	I2AG422 - I2AG4221 coef 1 DS I2AG422 - I2AG4222 coef 1 TD
- Qualité lait et viande semestre 4	I2AG415 – I2AG4154 coef 0,25	I2AG415 – I2AG4154 coef 0,125 TP I2AG415 – I2AG4155 coef 0,125 TP

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

6. Modification de contrôle de connaissances de l'UFR Droit, Economie et de Gestion – vote

FICHE de modifications de contrôle de connaissances
--

- | | | | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|--|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <table border="0"> <tr> <td style="width: 15px;"> </td> <td>UFR/Département : Faculté DEG</td> <td style="padding-left: 20px;">Avis favorable du Conseil de Faculté du 21 mai 2015</td> </tr> <tr> <td> </td> <td>Passage à la CFVU du : 29 juin 2015</td> <td></td> </tr> <tr> <td> </td> <td>Rentrée universitaire: 2015-2016</td> <td></td> </tr> </table> | | UFR/Département : Faculté DEG | Avis favorable du Conseil de Faculté du 21 mai 2015 | | Passage à la CFVU du : 29 juin 2015 | | | Rentrée universitaire: 2015-2016 | |
| | UFR/Département : Faculté DEG | Avis favorable du Conseil de Faculté du 21 mai 2015 | | | | | | | |
| | Passage à la CFVU du : 29 juin 2015 | | | | | | | | |
| | Rentrée universitaire: 2015-2016 | | | | | | | | |

<ul style="list-style-type: none"> <table border="0"> <tr> <td style="width: 15px;"> </td> <td>Formation concernée : M1 Stratégies et Ingénierie Economiques, Parcours Chargé de Développement Entreprises et Territoires (CDET).</td> </tr> </table> 		Formation concernée : M1 Stratégies et Ingénierie Economiques, Parcours Chargé de Développement Entreprises et Territoires (CDET).
	Formation concernée : M1 Stratégies et Ingénierie Economiques, Parcours Chargé de Développement Entreprises et Territoires (CDET).	

<ul style="list-style-type: none"> <table border="0"> <tr> <td style="width: 15px;"> </td> <td>Nature de la modification (cocher la case)</td> </tr> </table> 		Nature de la modification (cocher la case)
	Nature de la modification (cocher la case)	

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière</i> <i>oui</i> <input type="checkbox"/> <i>non</i> x <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



<ul style="list-style-type: none"> <table border="0"> <tr> <td style="width: 15px;"> </td> <td>Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item</td> </tr> </table> 		Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item
	Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item	

ITEM	2014/2015	2015/2016
La modification souhaitée concerne l'enseignement « Economie Géographique » (Unité 2a - Parcours Chargé de Développement Entreprises et Territoires (CDET). Il s'agirait d'en modifier l'intitulé, afin de prévoir un cours dispensé en langue anglaise.	Intitulé existant : « Economie géographique »	Intitulé souhaité : « Geographical Economics ».

<ul style="list-style-type: none"> <table border="0"> <tr> <td style="width: 15px;"> </td> <td>Avis et remarques éventuelles de la CFVU :</td> </tr> </table> 		Avis et remarques éventuelles de la CFVU :
	Avis et remarques éventuelles de la CFVU :	

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- I UFR/Département : Faculté DEG **Avis favorable du Conseil de Faculté du 21 mai 2015**
- I Passage à la CFVU du : 29 juin 2015
- I Rentrée universitaire: 2015-2016

I **Formation concernée : M1 Stratégies et Ingénierie Economiques, Parcours Ingénierie Economique et Financière (ING)**

I **Nature de la modification (cocher la case)**

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	x
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non x</i> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item

Semestre 1	2014/2015	2015/2016
<p>La modification souhaitée concerne le mode d'évaluation de l'enseignement d' « économétrie des données transversales » de l'Unité 1c, suite à une demande de l'enseignante concernée (cet enseignement est dispensé au premier semestre aux étudiants qui suivent le parcours ING du M1 SIE). Il lui semble en effet souhaitable de remplacer l'examen par un seul contrôle continu. Cela permettra aux étudiants de préparer un dossier correspondant à une étude économétrique personnelle complète, ce qui est davantage en phase avec la nature et les objectifs de cet enseignement.</p>	<p>Evaluation existante : Examen terminal (coef. 2) + CC (coef. 3)</p>	<p>Evaluation souhaitée : CC (coef 5)</p>

I **Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- I UFR/Département : Faculté DEG **Avis favorable du Conseil de Faculté du 21 mai 2015**
- I Passage à la CFVU du : 29 juin 2015
- I Rentrée universitaire: 2015-2016

I Formation concernée : M2 Audit et Gestion des Risques		
I Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	X	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	X	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
 Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
Semestre 3 :		
Unité 1 Changement de nature de l'épreuve	Management du risque dans l'entreprise : Examen final (projet)	Management du risque dans l'entreprise : Contrôle continu (projet)

CFVU_20150106
67

<p>Unité 2 Modification des modalités de calcul pour l'évaluation de trois matières qui faisaient l'objet d'un regroupement, réaffectation des coefficients (voir maquette)</p>	<p>Moyenne des trois notes obtenues à l'évaluation des 3 matières, coefficient 4.</p> <p>Missions particulières du commissaire aux comptes</p> <p>Méthodes d'évaluation des entreprises</p> <p>Management des restructurations</p>	<p>Missions particulières du commissaire aux comptes : Coef. 1 / Exam écrit</p> <p>Méthodes d'évaluation des entreprises : Coef. 2 / Exam écrit</p> <p>Management des restructurations : Coef. 1 / CC</p>
<p>Unité 2 Changement de nature de l'épreuve</p>	<p>Audit des organisations publiques : Examen final (projet)</p>	<p>Audit des organisations publiques : Contrôle continu (projet)</p>
<p>Unité 3 Changement de nature de l'épreuve</p>	<p>Audit du risque social : Examen final (projet)</p>	<p>Audit du risque social : Contrôle continu (projet)</p>

■ Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- I UFR/Département :** Faculté DEG **Avis favorable du Conseil de Faculté du 21 mai 2015**
I Passage à la CFVU du : 29 juin 2015
I Rentrée universitaire: 2015-2016

I Formation concernée : M2 INGENIERIE ECONOMIQUE

I Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	X
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non X</i> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item

ITEM	2014/2015	2015/2016
Economie de la santé (U7 Santé)	18 h CM 12 TD (Coefficient 2 pour CM, Coefficient 1 pour TD)	22 h CM 6 TD (Coefficient 2 pour CM, Coefficient 1 pour TD)

I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- UFR/Département : Faculté DEG **Avis favorable du Conseil de Faculté du 21 mai 2015**
- Passage à la CFVU du : **29 juin 2015**
- Rentrée universitaire: **2015-2016**

■ Formation concernée : Master 2 Management International des Ressources Humaines (MIRH)		
■ Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière</i> oui <input type="checkbox"/> non X <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
Autre : changement de la langue d'enseignement		
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
Suite au comité de pilotage du M2 MIRH et au conseil de perfectionnement des masters de la mention MI, les modifications suivantes sont demandées pour 2015-2016, pour le M2 MIRH : Modification de la langue d'enseignement de trois cours du premier semestre. Ces modifications ont été demandées à la fois par les étudiants qui souhaitent		

CFVU_20150106

70

<p>avoir un plus grand nombre de cours en anglais dès le premier semestre, par les intervenants professionnels qui assurent ces cours et pour lesquels l'anglais est une langue de travail habituelle, et par notre Université partenaire à Torun (Pologne) car elle ouvrira la possibilité aux étudiants double diplôme polonais inscrits en MIRH de suivre ces trois cours en anglais au premier semestre à la place de cours en M2 MIM/MFCI, ce qui sera plus en adéquation avec leur spécialisation en RH (pas de cours en anglais jusqu'à présent au premier semestre du M2 MIRH). L'annexe du double diplôme sera modifiée en conséquence.</p>		
<p>Cours concernés :</p>		
<p>1/ Dans l'Unité 31, cours sur la rémunération</p>	<p>Titre dans la maquette actuelle : « Systèmes de rémunération »</p>	<p>Nouveau titre proposé : « Compensation Policy »</p>
<p>2/ Dans l'Unité 31, cours sur l'évaluation des performances des salariés</p>	<p>Titre dans la maquette actuelle : « Evaluation »</p>	<p>Nouveau titre proposé : « Performance Appraisal »</p>
<p>3/ Dans l'Unité 32, cours sur la mobilité internationale</p>	<p>Titre dans la maquette actuelle : « Gestion juridique et fiscale de la mobilité internationale des salariés : aspects pratiques »</p>	<p>Nouveau titre proposé : « International Mobility - the practical aspects of legal, tax and social security regulations »</p>

I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

8. Modification de contrôle de connaissances de l'UFR Esthua- vote

FICHE de modifications de contrôle de connaissances
--

- | | |
|--|---|
| UFR/Département : ESTHUA | Avis favorable du Conseil d'UFR du : |
| Sous réserve de validation du Conseil du 18 juin 2015 | |
| Passage à la CFVU du : 29 juin 2015 | |
| Rentrée universitaire: 2015-2016 | |

Formation concernée : Licence sciences sociales parcours tourisme et hôtellerie, 1ère année		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
Choix d'une nouvelle LV3 en débutant	Russe ou Chinois	Russe ou Chinois ou LSF (Langue des signes française)

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- I UFR/Département : ESTHUA** **Avis favorable du Conseil d'UFR du :**
Sous réserve de validation du Conseil du 18 juin 2015
I Passage à la CFVU du : 29 juin 2015
I Rentrée universitaire: 2015-2016

I Formation concernée : Licence Sciences sociales/Culture et patrimoine/Danse, 2^{ème} année		
I Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
UEC 2 sciences sociales (6 ECTS) EC A : sociologie	100% ET	100% CC

I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- I UFR/Département : ESTHUA** **Avis favorable du Conseil d'UFR du :**
Sous réserve de validation du Conseil du 18 juin 2015
I Passage au CEVU du : 29 juin 2015
I Rentrée universitaire: 2015 2016

I Formation concernée : Licence Ingénierie des services parcours Oenotourisme et gastronomie 3^{ème} année		
I Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
 Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
UEC4- Sciences sociales appliquées à la filière tourisme et vin 6 ECTS		
ECA	100% CC	100% CC
ECB	25% CC et 75% ET (1h30)	100% CC
UEC I-Tourisme et vin 6 ECTS		
ECA	100% CC	100% CC
ECB	50% CC et 50% ET (1h30)	100% CC

I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- I UFR/Département : ESTHUA** **Avis favorable du Conseil d'UFR du :**
Sous réserve de validation du Conseil du 18 juin 2015
I Passage à la CFVU du : 29 juin 2015
I Rentrée universitaire: 2015-2016

I Formation concernée : Licence professionnelle Conseiller technique en environnement et habitat		
I Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
 Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
UE1 : Langage et communication (5 ECTS)	Evaluée en CC et CT (1h00)	Uniquement en CC
UE2 : Sciences et techniques (15 ECTS)	2 épreuves de 1h00	2 épreuves de 1h30
UE3 : Management et Gestion (5 ECTS)	1 épreuve de 1h00	1 épreuve de 1h30
UE4 : Métiers (15 ECTS)	2 épreuves de 1h00	2 épreuves de 1h30

I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- I UFR/Département : ESTHUA** **Avis favorable du Conseil d'UFR du :**
Sous réserve de validation du Conseil du 18 juin 2015
I Passage à la CFVU du : 29 juin 2015
I Rentrée universitaire: 2015 2016

Formation concernée : Master 1 Management du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs. Parcours Management de l'hôtellerie, Organisation des événements et des rencontres d'affaires, Management d'un site de restauration

I Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière</i> <i>oui</i> <input type="checkbox"/> <i>non</i> <input type="checkbox"/>	
<i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item

ITEM	2014/2015	2015/2016
Semestre 2	Session 1, Assidu	Session 1, Assidu
UEF4 - Economie et management (8 ECTS)	100%CT (3h CT)	50%CC 50%CT (3h CT)

I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

9. Modification de contrôle de connaissances de l'ISTIA - vote

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- UFR/Département : ISTIA
- Passage à la CFVU du : 29 juin 2015
- Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 1er juin 2015

■ Formation concernée : Master Technologies Innovantes - M1 ISD	
■ Nature de la modification (cocher la case)	
Changement de coefficient	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>
<p>Suite au passage de matières (éco-conception, ACV, etc.) du M1 au M2 l'an dernier, des matières sont supprimées en M2 et remplacées par d'autres.</p> <p>La préparation à la recherche de stage est renforcée en M1.</p> <p>Une matière jugée peu pertinente est supprimée et remplacée par une plus orientée agroalimentaire.</p>	

ITEM	2014/2015	2015/2016
Suppression de matière	S2 (UE 2.1.C.3) : Analyse du protéome (10h CM)	S2 : -
Création d'une matière	S1 :-	S1 (UE 1.1.C.1) : Préparation à la recherche de stage (6h TD)
	S2 : -	S2 (UE 2.1.C.3) : Analyse sensorielle (10h CM)
	S2 : -	S2 (UE 2.1.C.2) : Simulation d'entretien (9h TD)
Changement de volume horaire	S2 (UE 2.1.C.1) : LV2 (18h TD)	S2 (UE 2.1.C.1) : LV2 (10h TD)
	S2 (UE 2.1.C.3) : Analyse de données (9h CM, 9h TD)	S2 (UE 2.1.C.3) : Analyse de données (9h CM, 9h TP)
Changement de volume horaire et de coefficient	S2 (UE 2.1.C.1) : Anglais (24h TD) (Coef 3)	S2 (UE 2.1.C.1) : Anglais (14h TD) (Coef 2)
Changement d'intitulé et de volume horaire	S1 (UE 1.1.D.2) : Processus de développement d'un produit & Base de physiologie & Biodisponibilité (18h CM)	S1 (UE 1.1.D.2) : Processus de développement d'un produit (7h CM)
	S1 (UE 1.1.D.2) : Ingrédients, microbiologie et HACCP (11h CM) S2 (UE 1.1.D.2) : Hygiène & Sécurité des Bio-industrie (6h CM)	S1 (UE 1.1.D.2) : Ingrédients, microbiologie, HACCP, hygiène et sécurité (21h CM)
Changement d'intitulé, de volume horaire et de coefficient	S1 (UE 1.1.ND.3) : Histoire du développement durable (2h CM) (coef 0) S2 (UE 2.1.C.1) : Histoire de l'innovation (6h CM, 6hTD) (coef 1)	S2 (UE 2.1.C.1) : Histoire de l'innovation et du développement durable (12hCM, 12h TD) (coef 2)
Fusion de matières	S1 (UE 1.1.ND.3) : Design (6h CM, 6h TD) (Coef 1)	S1 (UE 1.1.ND.3) : Design & Ergonomie (12h CM, 12h TD) (Coef 2)
	S1 (UE 1.1.ND.3) : Ergonomie (6h CM, 6h TD) (Coef 1)	
Changement d'ECTS	UE 2.1.C.1 Langues et culture (6 ECTS)	UE 2.1.C.1 Langues et culture (5 ECTS)
	UE 2.1.C.3 Méthodes analytiques (6 ECTS)	UE 2.1.C.3 Méthodes analytiques (7 ECTS)
Changement de coefficient	S1 (UE 1.1.C.1) : Droit des entreprises (Coef 1)	S1 (UE 1.1.C.1) : Droit des entreprises (Coef 2)
	S1 (UE 1.1.C.1) : Introduction à la propriété intellectuelle (Coef 1)	S1 (UE 1.1.C.1) : Introduction à la propriété intellectuelle (Coef 0)
	S2 (UE 2.1.D.1) : Méthodologie de la recherche expérimentale (Coef 1)	S2 (UE 2.1.D.1) : Méthodologie de la recherche expérimentale (Coef 2)
	S2 (UE 2.1.C.3) : Analyse structurale (Coef 1)	S2 (UE 2.1.C.3) : Analyse structurale (Coef 2)

L'ensemble de ces changements est repris dans le tableau suivant présentant la nouvelle version du Master.

Les ajouts apparaissent en rouge et en gras. Les suppressions apparaissent en rouge et en italique.

I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

En fonction du parcours suivi, l'étudiant suit une UE par semestre soit du parcours Nanomédecines (UE X.1.N.X), soit du parcours Développement Durable (UE X.1.D.X).

Master 1 TI 2015-2016

VDI : 5MATI 24

VET : 5M1ISD

ELP : 54 ISDS1 et 54ISDS2

Intitulé de l'U.E.	Éléments Constitutifs (EC) de l'UE	Nb d'heures encadrées par mode pédagogique			Total H encadrées	Nb H de travail personnel	Nb d'ECTS	Coef	MCC
		CM	TD	TP					
SEMESTRE 1									
UE 1.C.1 Ingénierie de l'innovation I		48,5	61	0	109,5	86	9		
Systémique, modélisation de la conception		4,5	6			8		1	CC
Prospective		12	16			8		2	CC
Outils d'innovation et tendance d'évolution des produits		12	15			30		3	CC
Veille sur Internet et Recherche professionnelle d'information		8	9			8		1	CC
Analyse fonctionnelle et analyse de la valeur		6	9			8		1	CC
Méthodes de créativité avancée		6	6			24		1	CC
UE 1.1.C.1 Entreprise et Communication		39	75	0	114	144	9		
Anglais			24			30		2	CC
Droit des entreprises		18				18		2	Examen
LV2			18			20		1	CC
Communication		6	12			18		2	CC
Gestion de projets d'innovation		3	6			20		1	CC
Introduction à la propriété intellectuelle		6	3			8			
Marketing des technologies avancées et des services		6	6			30		1	CC
Préparation à la recherche de stage			6						
UE 1.1.C.2 Projet d'innovation			30		30	80	3		
Projet			30			80		3	CC
UE 1.1.ND.3 Industrie & Développement Durable		36	42	0	78	43	6		
Organisation industrielle		6	6			8		1	Examen
Design & Ergonomie		12	12			20		2	CC
Gestion des ressources humaines		6	6			5		1	CC
<i>Histoire du développement durable</i>		<i>0</i>						0	

CFVU_20150106

81

Eco-conception et Analyse du Cycle de Vie		12	18			10		2	CC
Selon le parcours : UE 1.1.N.2 ou UE 1.1.D.2									
UE 1.1.N.2 Développement d'un médicament		41			41	45	3		
Processus de développement du médicament & Base de physiologie & Biodisponibilité, pharmacocinétique		18				17		1	
Synthèse et évaluation des composés d'intérêt thérapeutiques		15				20		1	
Mécanisme de libération des principes actifs, méthodes d'études in vitro et in vivo		8				8		1	
UE 1.1.D.2 Bases d'agroalimentaire		40	0	0	40	35	3		
Ingrédients, microbiologie, HACCP, hygiène et sécurité		21				16		1	CC
Marketing sensoriel		12				12		1	CC
Processus de développement d'un produit		7				7		1	Examen
TOTAL SEM. 1	parcours Nanomédecines	164,5	178	0		398			
	Parcours Développement Durable et Bio-industrie	163,5	208	0		388	30		
SEMESTRE 2									
UE 2.1.C.1 Langues et culture		12	36	0	48	48	5		
Anglais			14			14		2	CC
LV2			10			10		1	CC
Histoire de l'innovation et du développement durable		12	12			24		2	CC
UE 2.1.C.2 Projet & Stage		0	39	0	39	440	12		
Simulation d'entretien			9						
Projet d'innovation individuel			30			80		6	CC
Stage						360		6	Rapport, soutenance, Tuteur entreprise
UE 2.1.C.3 Méthodes analytiques		47	0	21	68	84	7		
Analyse de données		9	0	9		24		2	CC
Techniques d'analyse		16		9		25		2	Examen
Analyse structurale		12		3		20		2	Examen
<i>Analyse du protéome</i>		0						0	
Analyse sensorielle		10				15		1	CC
UE 2.1.C.4 Facultatifs (Libres)									
Sport SUAPS									
Engagement associatif (BDE, caritative, etc.)									
Promotion ISTIA									
Dépôts de brevet									

Selon le parcours : UE 2.1.N.1 ou UE 2.1.D.1									
UE 2.1.N.1 Innovation en forme pharmaceutique		52	0	0	52	45	6		
	Physico-chimie des colloïdes et interfaces et rhéologie	20				15		2	
	Physico-chimie des polymères "synthétiques"	10				10		1	
	Conception de formes pharmaceutiques innovantes	10				10		1	
	Méthodologie de la recherche expérimentale	12				10		2	
UE 2.1.D.1 Bio-industrie		46	0	0	46	40	6		
	Physico-chimie des colloïdes et interfaces et rhéologie	20				15		2	Examen
	Génie agroalimentaire	14				15		2	CC
	Méthodologie de la recherche expérimentale	12				10		2	Examen
TOTAL SEM. 2	Parcours Nanomédecines	111	75	21		617			
	Parcours Développement Durable et Bio-industrie	105	75	21		612	30		

VOLUME HORAIRE TOTAL ETUDIANT (heures encadrées plus travail personnel)

Parcours Nanomédecines	156
Parcours Développement Durable et Bio-industrie	4,5
	157
	2,5

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- UFR/Département : ISTIA
- Passage à la CFVU du : 29 juin 2015
- Rentrée universitaire: 2015-2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 1er juin 2015

■ Formation concernée : Master Technologies Innovantes – M2 ISD	
■ Nature de la modification (cocher la case)	
Changement de coefficient	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière</i> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>
<p>Suite au passage de matières (éco-conception, ACV, etc.) du M1 au M2 l'an dernier, des matières sont supprimées en M2 et remplacées par d'autres. La préparation à la recherche de stage est renforcée en M2.</p>	

ITEM	2014/2015	2015/2016
Suppression de matière	S3 (UE 3.1.D.1) : Eco-conception et ACV (12h CM, 12h TD)	S3 : -
	S3 (UE 3.C.1) : Modélisation des processus + Analyse fonctionnelle + Analyse de la Valeur (9h CM, 9h TD)	S3 : -
Création d'une matière	S3 : -	S3 (UE 3.1.D.1) : Modélisation et optimisation des flux (6h CM, 8h TD)
Changement de volume horaire	S3 (UE 3.DSM.1) : projet professionnel (3h CM ; 9h TD)	S3 (UE 3.DSM.1) : projet professionnel (17h TD)
Changement d'intitulé et de volume horaire	S3 (UE 3.1.DSM.1) : Communication (18h TD)	S3 (UE 3.1.DSM.1) : Communication et animation de réunion (27h TD)
Changement de coefficient	S3 (UE 3.C.1) : Management de projets collaboratif de recherche et d'innovation (Coef 1)	S3 (UE 3.C.1) : Management de projets collaboratif de recherche et d'innovation (Coef 2)
	S3 (UE 3.1.D.1) : Démarche stratégique pour un développement durable (Coef 1)	S3 (UE 3.1.D.1) : Démarche stratégique pour un développement durable (Coef 2)

L'ensemble de ces changements est repris dans le tableau suivant présentant la nouvelle version du Master.
Les ajouts apparaissent en rouge et en gras. Les suppressions apparaissent en rouge et en italique.

I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

Master 2 TI

Parcours Développement Durable et Bio-industrie (DBB)(55ISDD1)

VDI : SMATI 254

VET : 5MPISD

ELP : 55ISDDS3 et 55ISDDS4

Intitulé de l'U.E.	Éléments Constitutifs (EC) de l'UE	Nb d'heures encadrées par mode pédagogique			Total H encadrées	Nb H de travail personnel	Nb d'EC TS	Coef	MCC
		CM	TD	TP					
SEMESTRE 3									
UE 3.C.1 Ingénierie de l'innovation II		54	62		116	63	7		
	Créativité et résolution de problème	3	15			12		1	CC
	Ingénierie des connaissances	6				6			-
	<i>Modélisation des processus + Analyse fonctionnelle + Analyse de la Valeur</i>	0	0			0		0	-
	Veille technologique	3	3			6			-
	Transfert de technologies et valorisation de la recherche	6							-
	Projets européens	6	6			9			-
	Anglais		24			12		2	CC
	Gestion de projet	6	6			12		1	ET
	Management de projets collaboratif de recherche et d'innovation	12	8					2	CC
	Propriété Intellectuelle	12				6		1	ET
UE 3.C.2 Facultatifs (Libres)							0-10		
	Sport SUAPS							2	
	Promotion ISTIA (Forum, Salon, etc.)							2	
	Engagement associatif							2	
	Dépôt de brevet							2	
	Création d'entreprise							2	
UE 3.1.DSM.1 Entrepreneuriat et communication		33	94		127	75	6		
	Marketing	9	12			18		1	CC
	LV2		18			18		1	CC
	Entrepreneuriat, business model et financement de l'innovation	6	12					1	CC
	Communication et animation de réunion		27			12		1	CC
	Dépôt de brevet		2			5			-
	Veille stratégique	6	6			5		1	CC
	Projet professionnel	0	17			5			-
	Stratégie des bio-industries	12				12		1	ET
Parcours « Développement Durable et Bio-industrie »									

CFVU_20150106

86

UE 3.1.D.1 Développement Durable		48	23		71	36	4		
Démarche stratégique pour un développement durable		18				12		2	CC
<i>Eco-conception et ACV</i>		<i>0</i>	<i>0</i>			<i>0</i>		<i>0</i>	-
Modélisation et optimisation des flux		6	8					1	CC
Développement durable et environnement		6				6			-
Enjeux climat énergie - stratégie d'entreprise		6	3			6		1	CC
ISO 14000 et ISO 26000		6	6			6			-
Ecologie industrielle & innovation jugaad		6	6			6			-
UE 3.1.D.2 Innovation et agroalimentaire		45	33		78	58	4		
Métiers de la conception (ergonomie, packaging, veille stylistique)		12	12			12		1	CC
Sécurité alimentaire		3	3			6			-
Comportement alimentaire & Innovation agroalimentaire et végétale		12	12			12		1	CC
Psychologie de l'innovation		12				18		1	CC
Prospective et transition		6	6			10		1	Rapp ort
UE 3.1.D.3 Recherche et nouvelles technologies		29	7		36	33	3		
Plans d'expériences et de mélanges		4	4			6			-
Bioéthique		12	3			12		1	Rapp ort + Oral
Biofutur		13				15		2	CC
UE 3.1.D.4 Projet d'innovation Développement Durable et Bio-industrie		10	80		90	100	6		
Gestion de projet innovant		10	80			100		6	CC
TO	Parcours Développement Durable et Bio-industrie	219	299			365			
TA									
L									
SE									
ME									
S.									
SEMESTRE 4									
UE 4.1.C.1 Stage						720	30		
Stage de 5-6 mois						720		30	Rapp ort + Soute nance + avis de l'entr eprise

T O T A L A N N E E	Parcours Développement Durable et Bio-industrie		219	299			1085			
	VOLUME HORAIRE TOTAL ETUDIANT (heures encadrées plus travail personnel)	Parcours Développement Durable et Bio- industrie						1603		

10. Modification de contrôle de connaissances de l'UFR SPIS - vote

FICHE de modifications de contrôle de connaissances
--

- **UFR/Département** : UFR SPIS, Département Pharmacie
- **Avis favorable du Conseil d'UFR du 21 mai 2015**
- **Passage au CFVU du : 29 juin 2015**
- **Rentrée universitaire: 2015-2016**

Formation concernée :		
■ diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques		
■ Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient		x
Changement de volume horaire		<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements		<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L		<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)		x
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
Création d'UE		<input type="checkbox"/>
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
<u>1^{ère} année DFASP</u> <u>Filière officine</u> UE MUT 2-4 Prise en charge du patient UE OFF2-1 Sécurisation du médicament	Coefficient 4 4 ECTS Coefficient 3 3 ECTS	Coefficient 5 4 ECTS Coefficient 2 3 ECTS
<u>1^{ère} année DFASP</u> <u>Filière industrie et recherche</u> PEA	Pas de stage Rapport écrit 50% Oral 50%	Stage optionnel Rapport écrit 50% Oral (intégrant l'apport du stage) 50%

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- **UFR/Département :** UFR SPIS, Département Pharmacie
- **Avis favorable du Conseil d'UFR du 21 mai 2015**
- **Passage au CFVU du : 29 juin 2015**
- **Rentrée universitaire: 2015-2016**

Formation concernée :		
■ Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques		
■ Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient		<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire		<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements		<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L		<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)		x
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
Création d'UE		<input type="checkbox"/>
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
UE1 S4 Biodiversité Coef 3	CT écrit	TP (10%) + CT écrit (90%)
UE4 S4 Pharmacologie moléculaire Coef 2	CT écrit	CC (15%) + CT écrit (85%)
UE3 S6 Module Prise en charge des troubles hépato-gastriques Coef 2	CT écrit	TP (10%) + CT écrit (90%)
UE5 S6 UE optionnelle stage Coef 3	1 stage d'une semaine 10 Points rapport écrit 10 points oral 10 points évaluation maître de stage	1 ou plusieurs stages à valider avant la seconde session 10 Points rapport écrit 10 points oral 10 points évaluation maîtres de stage

I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

11. Modification de contrôle de connaissances de la Faculté de Médecine – vote

FICHE de modifications de contrôle de connaissances
--

- **UFR/Département :** MEDECINE **Avis favorable du Conseil d'UFR du :** 17 juin 2015
- **Passage à la CFVU du :** 29 juin 2015
- **Rentrée universitaire:** 2015-2016

■ Formation concernée : 2 ^{ème} année des études médicales (DFGSM2)		
■ Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	X	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
U.E. EXFIM (EXplorations Fonctionnelles et IMagerie)	Epreuve écrite d'une heure comportant une question rédactionnelle et un dossier. Note /20	Epreuve écrite d'une heure comportant 10 QCM (note /10) et un dossier (note /10). Note /20

■ Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- I UFR/Département : MEDECINE Avis favorable du Conseil d'UFR du : 17 juin 2015
- I Passage à la CFVU du : 29 juin 2015
- I Rentrée universitaire: 2015-2016

I Formation concernée : 3 ^{ème} année des études médicales (DFGSM3)	
I Nature de la modification (cocher la case)	
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	X
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
(joindre un argumentaire)	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item

ITEM	2014/2015	2015/2016
U.E. Génétique médicale	Durée (1 ^{ère} et 2 ^{ème} session) : 1h30 <u>1^{ère} session :</u> - 40 QCM maxi dont 2 Cas cliniques maxi : 15 points - 4 questions de cours au maximum : 5 points Note /20 <u>2^{ème} session :</u> 3 questions de cours + 1 cas clinique, chacun noté sur 5 points Note /20	Durée (1 ^{ère} et 2 ^{ème} session) : 1h30 <u>1^{ère} session :</u> Examen sur tablette - 25 QI (Questions isolées) au maximum (composées de QCMs et de QROCs) : note sur 12,5 points - 1 dossier progressif : note sur 7,5 points Note /20 <u>2^{ème} session :</u> <u>Identique à 2014/2015</u> (Examen sur copie papier) 3 questions de cours + 1 cas clinique, chacun noté sur 5 points Note /20

I Avis et remarques éventuelles de la CFVU

12. Modification de contrôle de connaissances de l'UFR LLSH – vote

! FICHE de modifications de contrôle de connaissances
--

- ! **UFR/Département** : Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines
- ! **Avis favorable du Conseil d'UFR du 8 juin 2015**
- ! **Passage au CEVU du 29 juin 2015**
- ! **Rentrée universitaire: 2015-2016**

Formation concernée :

Master Didactique des Langues, Spécialité B "École et Plurilinguisme"
Parcours Professionnel "Enseignants de langues en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires"
Master 2 Pro ELE

Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
Création d'UE	<input type="checkbox"/>

OBJET

Remplacement d'une UE à distance par une UE en présentiel de la formation PROFLAM

**Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item****Objectifs et argumentaire :**

- ! Compléter la formation reçue par les étudiants de la promotion 2014-15.
- ! Ne pas reproduire les problèmes liés à la gestion des UE à distance (dysfonctionnements récurrents, retard pris dans l'accès donné aux étudiants pour commencer le travail à distance, opacité des calendriers et des modalités d'évaluation, difficultés à identifier les tuteurs des UE, difficultés à récupérer les notes...).
- ! Faire bénéficier aux étudiants d'un enseignement et d'un accompagnement au plus près par un enseignant de la filière FLE d'Angers.
- ! N'avoir qu'un seul calendrier de formation pour permettre aux étudiants de concentrer leurs efforts au semestre 3 sur les UE "angevines" et au semestre 4 sur les UE "athéniennes", ce qui est actuellement impossible, puisque l'UE à

CFVU_20150106

95

distance obéit à un calendrier annuel et que le démarrage tardif (activation fin novembre des droits et des itinéraires sur la plateforme du Mans) oblige les étudiants à devoir mener de front les UE "athéniennes", les stages, le mémoire et l'UE à distance au semestre 4 ; la surcharge de travail est préjudiciable à l'ensemble des travaux.

■ Pouvoir tenir les jurys de semestre 3 aux périodes normales des jurys afin d'informer les étudiants de leurs résultats et de la nécessité éventuelle de présenter des travaux en session 2 : l'inquiétude liée à l'impossibilité d'arrêter les notes du semestre 3 avant au mieux le mois de juin (session 1 du calendrier à distance), au pire le mois de septembre (session 2 du calendrier à distance) est accrue par l'obligation, dans le système grec, d'obtenir la moyenne à toutes les UE du semestre 4, le système des compensations n'existant pas en Grèce. Les étudiants passent donc l'année entière dans l'expectative et parfois l'angoisse de ne pas être validés, et il nous est impossible de leur fournir autre chose que des simulations qui ne sont pas propices à les rassurer totalement.

■ Permettre par conséquent aux étudiants de travailler dans la sérénité au semestre 4 et de mieux étaler leur charge de travail sur l'ensemble de l'année universitaire.

Complément à l'argumentaire :

1. L'expérience de la maquette a mis en évidence des difficultés dans la gestion des UE à distance (dysfonctionnements récurrents, retard pris dans l'accès donné aux étudiants pour commencer le travail à distance, opacité des calendriers et des modalités d'évaluation, difficultés à identifier les tuteurs des UE, difficultés à récupérer les notes...). A ces difficultés pédagogiques se sont ajoutées des difficultés liées à la non correspondance des calendriers d'examens : les UE à distance relèvent d'un calendrier fixé par l'Université du Maine, avec une première session (annuelle) en juin et une seconde session en septembre. Or il est nécessaire, étant donnée la configuration en deux semestres bien distincts de la formation, de permettre aux étudiants de concentrer leurs efforts au semestre 3 sur les UE "angevines" et au semestre 4 sur les UE "athéniennes", ce qui est rendu impossible par le décalage des calendriers, puisque l'UE à distance obéit à un calendrier annuel et que le démarrage tardif (activation fin novembre des droits et des itinéraires sur la plateforme Moodle du Mans) oblige les étudiants à devoir mener de front les UE "athéniennes", les stages, le mémoire et l'UE à distance au semestre 4 ; la surcharge de travail est préjudiciable à l'ensemble des travaux et peut potentiellement obérer la réussite des étudiants.
2. N'avoir qu'un seul calendrier de formation devrait permettre aux étudiants de travailler dans la sérénité au semestre 4 et de mieux étaler leur charge de travail sur l'ensemble de l'année universitaire. De même, cela autoriserait à tenir les jurys de semestre 3 aux périodes normales des jurys afin d'informer les étudiants de leurs résultats et de la nécessité éventuelle de présenter des travaux en session 2 : l'inquiétude liée à l'impossibilité d'arrêter les notes du semestre 3 avant au mieux le mois de juin (session 1 du calendrier à distance), au pire le mois de septembre (session 2 du calendrier à distance) est accrue par l'obligation, dans le système grec, d'obtenir la moyenne à toutes les UE du semestre 4, le système des compensations n'existant pas en Grèce. Les étudiants passent donc l'année entière dans l'expectative et parfois l'angoisse de ne pas être validés, et il est impossible de leur fournir autre chose que des simulations qui ne sont pas propices à les rassurer totalement.
3. Une modification dans l'offre concernant la dernière UE (actuellement à distance) semble nécessaire en ces circonstances.
4. Cette demande de modification ne coûte rien à l'UFR puisqu'il s'agit de mutualiser un cours existant. La présence d'étudiants de M2 Pro ELE dans le groupe d'étudiants de M1 peut même avoir un effet dynamisant et positif sur la formation des deux groupes d'étudiants.
5. Elle est enfin concomitante à la candidature du M2 Pro ELE au programme Erasmus+ (dépôt d'un dossier de déclaration d'intention avant le 15 juin 2014 pour montage du projet durant l'année 2014-2015 en vue de l'ouverture à la rentrée 2015), encouragée par l'Ambassade de France en Grèce.

ITEM	2014/2015	2015/2016
Remplacement d'une UE à distance par une UE en présentiel du M1 "Didactique des langues, FLE, technologies éducatives"	4 UE obligatoires UE 28P Enseignement interactif à un public universitaire (CC – 4 ECTS) UE 38P Systèmes éducatifs européens (CC – 4 ECTS)	4 UE obligatoires UE 28P Enseignement interactif à un public universitaire (CC – 4 ECTS) UE 38P Systèmes éducatifs européens (CC – 4 ECTS)

	UE 41P Méthodologie du mémoire de recherche (CC – 4 ECTS)	UE 41P Méthodologie du mémoire de recherche (CC – 4 ECTS)
	UE 43P Mobilités familiales, migration et enjeux linguistiques (CC – 3 ECTS)	UE 43P Mobilités familiales, migration et enjeux linguistiques (CC – 3 ECTS)
	UE 17B : Théories et cultures d'apprentissage des langues (CC – 4 ECTS)	UE 33 : Création, gestion de centre de ressources, accompagnement des auto-apprentissages (CC – 4 ECTS)

I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- ! UFR/Département : LLSH/psychologie
- ! Avis favorable du Conseil d'UFR du 11 mai 2015
- ! Passage à la CFVU du 29 juin 2015
- ! Rentrée universitaire: 2015 - 2016

Formation concernée : Master2 Psychologie de l'Orientation Tout au Long de la Vie (OTLV)	
Nature de la modification (cocher la case)	
Changement de coefficient	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>
 <p>Les modifications (en rouge dans le texte) ont été envisagées dans l'optique d'une semestrialisation équilibrée du contrôle des connaissances. De plus, les coefficients de certaines UEF ont été revus à la hausse afin d'être en adéquation avec l'indication de la note plancher de <u>10/20</u> exigée pour les UEF 1, UEF 4 et UEF 6, considérées comme des UEF fondamentaux.</p> <p><i>L'année est validée en obtenant une moyenne supérieure ou égale à 10/20 dès lors que l'étudiant valide chacune des UEF qui le composent (moyenne de l'UEF égale ou supérieure à 10/20) ou par compensation entre ces UEF (moyenne des moyennes des UEF affectées de leur coefficient, égale ou supérieure à 10/20).</i></p> <p><i>Une note plancher de <u>10/20</u> est exigée pour les UEF 1, UEF 4 et UEF 6.</i></p> <p><i>Deux sessions de contrôles de connaissances sont organisées pour chaque semestre (1ère session = fin de chaque semestre soit janvier et mai; 2nde session du 1er semestre en juin et du 2nd semestre en septembre).</i></p> <p><i>Dans les UEF non acquises à la 1ère session, l'étudiant repassera le cas échéant à la 2nde session toutes les épreuves dans lesquelles les notes obtenues sont inférieures à 10/20 et seulement celles-ci, sauf pour les unités 1 et 4 où l'étudiant repassera toutes les matières.</i></p>	

ITEM	2014/2015	2015/2016
U.E.F. 1 : Fondements de l'OTLV	ECTS : 16/ coeff. 1	ECTS : 16/ coeff. 2
activités de prévention		
AP1 : Guidance éducative	1 ^{ère} session 2 ^{ème} session	1 ^{ère} session 2 ^{ème} session
AP2: Responsabilités juridiques	écrit 2h (ET) écrit 2h (ET)	écrit 1h (ET) écrit 1h (ET)
AP3 : Information numérique personnelle et professionnelle	(tirage au sort de 2 matières sur 3)	Une épreuve au choix
activités d'accompagnement		
AA1 : Evolution de vie et de carrière	1 ^{ère} session 2 ^{ème} session	1 ^{ère} session 2 ^{ème} session
AA2 : Bilan et conseil	écrit 2h (ET) écrit 2h (ET)	écrit 1h (ET) écrit 1h (ET)
AA3: Placement	(tirage au sort de 2 matières sur 3)	Une épreuve au choix
U.E.F. 2 : Pratiques de l'OTLV	ECTS : 10/ coeff. 1	ECTS : 7/ coeff. 1
outils		
O1 : Outils de prévention	1 ^{ère} session 2 ^{ème} session	1 ^{ère} session 2 ^{ème} session
O2 : Outils d'accompagnement	écrit 2h (ET) écrit 2h (ET)	écrit 1h (ET) écrit 1h (ET)
		Une épreuve au choix
PRO1 : Professionnalisation	préprojet (CC) écrit 2h(ET)	préprojet (CC) écrit 1h (ET)
LV1 : Anglais de spécialité	validation oral (ET) par la présence	dossier (CC) oral (ET)
U.E.F. 3 : Stage et Mémoire	ECTS : 4/ coeff. 2	ECTS : 7/ coeff. 1
	1 ^{ère} session 2 ^{ème} session	1 ^{ère} session 2 ^{ème} session
SM1 : Suivi de stage	validation oral (ET) par la présence	validation dossier (ET) par la présence
SM2 : Mémoire de recherche	préprojet (CC) oral (ET)	préprojet (CC) oral (ET)
	<u>TOTAL 1^{er} semestre 1^{ère} session</u>	<u>TOTAL 1^{er} semestre 1^{ère} session</u>

	(uniquement UEF2 & UEF3)	(UEF1, UEF2 & UEF3)
<p>U.E.F. 4 : Fondements de l'OTLV</p> <p style="text-align: center;">recherche</p> <p>REC1 : Psychologie de l'orientation tout au long de la vie</p> <p>REC2 : Economie de l'orientation tout au long de la vie</p> <p style="text-align: center;">activités d'encadrement</p> <p>AI1 : Encadrement des services et des programmes</p> <p>AI2 : Développement des activités</p> <p>AI3 : Adaptations scolaire, socioprofessionnelle et handicap</p> <p>AI4 : Mobilités éducative et professionnelle</p> <p>U.E.F. 5 : Pratiques de l'OTLV outils</p>	<p>nbre d'heures en ET à l'écrit: 2 nbre d'heures en ET à l'oral: 0 nbre de dossiers : 2</p> <p style="text-align: center;">ECTS : 16/ coeff. 1</p> <p>1^{ère} session 2^{ème} session</p> <p>dossier écrit 1h (ET)</p> <p>dossier écrit 1h (ET)</p> <p>1^{ère} session 2^{ème} session</p> <p>écrit 2h (ET) écrit 2h (ET)</p> <p>(tirage au sort de 2 matières sur 4)</p> <p style="text-align: center;">ECTS : 10/ coeff. 1</p> <p>1^{ère} session 2^{ème} session</p> <p>écrit 2h (ET) écrit 2h (ET)</p> <p>oral (CC) écrit 2h(ET)</p> <p>validation oral (ET) par la présence</p> <p style="text-align: center;">ECTS : 4/ coeff. 1</p>	<p>nbre d'heures en ET à l'écrit: 3 nbre d'heures en ET à l'oral: 0 nbre de dossiers : 3</p> <p style="text-align: center;">ECTS : 16/ coeff. 2</p> <p>1^{ère} session 2^{ème} session</p> <p>dossier écrit 1h (ET)</p> <p>dossier écrit 1h (ET)</p> <p>1^{ère} session 2^{ème} session</p> <p>écrit 2h (ET) écrit 2h (ET)</p> <p style="text-align: center;">Une épreuve au choix</p> <p style="text-align: center;">ECTS : 7/ coeff. 1</p> <p>1^{ère} session 2^{ème} session</p> <p>écrit 1h (ET) écrit 1h (ET)</p> <p>oral (CC) écrit 1h (ET)</p> <p>dossier (CC) oral (ET)</p> <p style="text-align: center;">ECTS : 7/ coeff. 2</p>
	<p>O1 : Outils d'intervention</p> <p>PRO1 : Professionnalisation</p> <p>LV1 : Anglais de spécialité</p>	

SM4 : Suivi de stage	Rapport & Soutenance (ET écrit et oral)	Rapport & Soutenance (CC)
SM5 : Mémoire de recherche	Mémoire & Soutenance (ET écrit et oral)	Mémoire & Soutenance (CC)
	<u>TOTAL 2^{ème} semestre</u> <u>1^{ère} session</u> (UEF1, UEF4, UEF5, UEF6)	<u>TOTAL 2^{ème} semestre</u> <u>1^{ère} session</u> (UEF4, UEF5 & UEF6)
	nbre d'heures en ET à l'écrit: 8 nbre d'heures en ET à l'oral: 3 nbre de dossiers : 4	nbre d'heures en ET à l'écrit : 3 nbre d'heures en ET à l'oral: 3 nbre de dossiers : 5

I Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- UFR Lettres, langues et sciences humaines
- Avis favorable du Conseil d'UFR du 8.6.2015
- Passage à la CFVU du 29 juin 2015
- Rentrée universitaire: 2015-2016

■ **Formation concernée : Licence professionnelle Traitement et gestion des archives et des bibliothèques**

Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
Création d'UE	<input type="checkbox"/>

 **Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item**

ITEM	2014/2015	2015/2016
- UEF1 Enseignements disciplinaires de tronc commun	Coefficient 4	Coefficient 2
- UEF2 Enseignements disciplinaires de spécialité	Coefficient 6	Coefficient 2
- UECC1, Histoire	Coefficient 3	Coefficient 1
- UECC2 Droit	Coefficient 2	Coefficient 1
- UECC3, Informatique documentaire générale et spécialisée	Coefficient 2	Coefficient 1
- UEP2 Projet tutoré	Coefficient 2, 10 ECTS	Coefficient 3, 15 ECTS
- UEP3 Rapport de stage	Coefficient 3, 20 ECTS	Coefficient 3, 15 ECTS

■ **Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- ! UFR/Département : LLSH / Histoire
- ! Avis favorable du Conseil d'UFR du 8 juin 2015
- ! Passage à la CFVU du 29 juin 2015
- ! Rentrée universitaire: 2015-2016

! Formation concernée : Licence 3 Histoire

! Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET...)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
Création d'UE	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	

Ces modifications permettront un meilleur équilibre de deux périodes historiques entre les semestres. Aucun changement dans les modalités d'évaluation qui restent identiques dans les deux UE.

ITEM	2014/2015	2015/2016
UEF51HIST	Premier semestre, Histoire médiévale (14hcm, 18h td), 6 ects	Premier semestre : Histoire ancienne (24h CM, 18h TD), 6 ects
UEF 61 HIST	Deuxième semestre : Histoire ancienne (24h CM, 18h TD), 7 ects	Deuxième semestre, Histoire médiévale (14hcm, 18h td), 7 ects

! Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

ANNEXE 3


FICHE de modifications de contrôle de connaissances
I UFR/Département : ISSBA
**Avis favorable du Conseil d'UFR
du : 21 mai 2015**
I Passage au CEVU du : 4 mai 2015
I Rentrée universitaire: 2015 2016
I Formation concernée : DU MOaSIS
I Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>


Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item

ITEM	2014/2015	2015/2016
Volume horaire	176 h réparties sur 22 journées de 8 h + 120 h de projet dont 2 journées communes avec le DU SSIS	180 h réparties sur 24 journées de 7 h 30 + 120 h de projet dont 3 journées communes avec le DU SSIS (Intégration d'une journée sur l'archivage électronique), et ajout d'une journée sur la mise en œuvre d'un DPI

I Avis et remarques éventuelles du CEVU :

FICHE de modifications de contr le de connaissances
I UFR/D partement : ISSBA
**Avis favorable du Conseil d'UFR
du : 21 mai 2015**
I Passage au CEVU du : 21 mai 2015
I Rentr e universitaire: 2015 2016
I Formation concern e : DU SSIS
I Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de r�partition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/creation d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'�preuve (oral/�crit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financi�re oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Cr�ation d'UE	<input type="checkbox"/>


D tail de la modification   compl ter en dessous selon l'item

ITEM	2014/2015	2015/2016
Volume horaire	184 h r�parties sur 23 journ�es de 8 h + 120 h de projet dont 2 journ�es communes avec le DU MOaSIS	180 h r�parties sur 24 journ�es de 7 h 30 + 120 h de projet dont 3 journ�es communes avec le DU MOaSIS Int�gration d'une journ�e sur l'archivage �lectronique

I Avis et remarques  ventuelles du CEVU :

ANNEXE 4

NOM DE L'ASSOCIATION : ISSBA
NOM DU PROJET : GALA
DATES DE REALISATION DU PROJET : 24 OCTOBRE 2015 (GRENIERS SAINT-JEAN)

DESCRIPTIF DU PROJET

Nous organisons le traditionnel Gala de l'ISSBA (Institut Supérieur de la Santé et des Bioproduits d'Angers). Cet événement annuel fait partie des projets majeurs de notre association étudiante. Il s'articule autour de la remise des diplômes aux élèves de Master 2 sortants. Cette cérémonie officielle concrétise l'achèvement d'un cursus et permet de renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants à notre école. Les invités sont conviés à un cocktail, suivi d'un dîner gastronomique assuré par un traiteur local (le Val d'Èvre). Le Gala s'achève par une soirée dansante.

ETUDIANTS DE L'UA PARTICIPANTS AU PROJET

Nom : BEILLOIN - Prénom : Maxime
 Cursus : L3 IMS ISSBA

Nom : MOREAU - Prénom : François
 Cursus : L3 IMS ISSBA

Nom : RICHARD - Prénom : Anne
 Cursus : L3 IMS ISSBA

Nom : TEXIER - Prénom : Simon
 Cursus : L3 IMS ISSBA

VALORISATION POUR L'UNIVERSITE

L'événement permet de réunir, le temps d'une seule et même soirée, les différentes promotions d'étudiants de l'ISSBA, leurs familles, ainsi que les enseignants et personnels de l'établissement, dans une ambiance prestigieuse et conviviale. L'objectif premier est de remettre aux étudiants de M2 leurs diplômes, et la soirée est prioritairement centrée autour de cela. Un espace d'affichage est notamment dédié, durant la soirée, à la promotion de plusieurs projets étudiants. La présence des étudiants, de leurs familles et de plusieurs professionnels permet de faciliter les échanges et de contribuer au renforcement de la notoriété de l'établissement au travers de l'Université.

RESULTATS ATTENDUS DU RETOMBES POUR L'UNIVERSITE

Combien d'étudiants pensez-vous toucher ?

Nous estimons que la soirée devrait rassembler environ 300 personnes, dont un grand nombre représenté par les anciens et actuels étudiants de l'ISSBA.

AVIS DE LA COMMISSION :

Cet événement avec remise de diplôme est co financé par la composante et le département

AIDE DEMANDEE : 2083,30 €

AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 16/06/2015

X FAVORABLE

MONTANT : 1900,00 € (PART FIXE : 600,00 € + 200 PERS X 5,00 € + 100 PERS X 3,00 €)

DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant		Nature	Montant	
	en euros	% ^{30€} total		en euros	% ^{30€} total
1. HORS VALORISATION					
1. Frais administratifs	0	0	1. Ressources propres de l'association	9000,00	
2. Matériel	790,00	5,71	Participants	9 000,00	
Prestation Dj sonorisation et éclairage + Prestation Photo	790,00	5,71	30.00 €/pers		
3. Frais de déplacement	321,70	2,33	2. Subventions publiques sollicitées		
- Location de véhicule	225,00	1,63	FSDIE	2083.30 €	
- Carburant	96,70	0,70			
4. Frais de séjour			UFR	935,00	
Traiteur :	10265,44	82 %	ISSBA	500,00	
- Cocktail (hors boissons)	1 050,00	7,59			
- Dîner (hors boissons)	8 100,00	58,35			
Boissons :					
- Soft (cocktail, repas et soirée dansante)	115,44	0,83			
		8,22			
		1,30			
Mairie d'Angers :					
- Location de salle	1 000,00	7,23			
5. Frais de mission, honoraires ou cachets	0	0	3. Subventions privées sollicitées	0	0
6. Droits d'auteur	760,93	5,50	- Autres ressources attendues	0	0
SACEM	760,93	5,50			
7. Communication	75,73	0,55			
- Affiches, invitations, menus, expositions...	75,73	0,55			
8. Autres	304,50	2,19			
- Décoration	304,50	2,19			

TOTAL DEPENSES	12518.30 €	100%	TOTAL RECETTES	12 518.30 €	100%
-----------------------	-------------------	-------------	-----------------------	--------------------	-------------

Attention : le budget doit obligatoirement être équilibré (recettes = dépenses)



NOM DE L'ASSOCIATION : AEM CTP
NOM DU PROJET : SEJOUR DECOUVERTE A BORDEAUX
DATES DE REALISATION DU PROJET : 21/22/23 OCTOBRE 2015

DESCRIPTIF DU PROJET

Voyage de découverte culturelle

Dans le cadre de la rentrée des promotions en Master 1 et 2 « Arts et Management de la culture, parcours Culture, Patrimoine et Tourisme », l'association AEM CPT organise chaque année pour ces deux classes un séjour de découverte culturelle de trois jours.

Le choix de la destination porte sur l'intérêt historique, culturel et patrimonial d'une ville de France et cette année, ce sont les villes de Bordeaux et de Saint-Emilion qui ont été sélectionnées. Les étudiants futurs Masters 2 dirigeant l'association AEM CPT sont les chefs de projet de ce voyage culturel puisqu'ils ont préétabli un programme complet du séjour, en collaboration avec le responsable de formation. Le programme prévoit notamment des activités culturelles, la rencontre d'acteurs de la ville, des visites guidées et commentées encadrées par un professionnel ayant un regard omniscient sur l'histoire et le développement progressif de la ville, afin d'en comprendre les enjeux culturels, économiques et touristiques.

ETUDIANTS DE L'UA PARTICIPANTS AU PROJET

Nom : Amaud Prénom : Clarisse Etudes suivies : Master Culture, Patrimoine, Tourisme

60 participants attendus

VALORISATION POUR L'UNIVERSITE

Au sein de l'université d'Angers, l'IMIS ESTHUA forme depuis 1982 les futurs professionnels de l'ingénierie du tourisme et des services. Ses formations à la fois universitaires et professionnalisées associent semestres de cours et de stage, dans l'optique d'une meilleure insertion professionnelle. Sa culture de mobilité et d'ouverture qu'elle transmet à ses étudiants depuis sa création poursuit ce même objectif. C'est dans cette dynamique que la promotion en Master 2 "Management économique de la culture, option Culture, Patrimoine et Tourisme" organise un voyage d'étude à Bordeaux, ville touristique élue "Meilleure destination européenne" en 2015 et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces étudiants étant formés à la gestion et au management de la culture, cette expérience sur le terrain sera l'occasion de faire le lien entre la théorie et les problématiques traitées en cours.

RESULTATS ATTENDUS DU RETOMBES POUR L'UNIVERSITE

Ce voyage d'étude a pour objectif d'enrichir le contenu de notre formation par une expérience sur le terrain. Celle-ci permettra d'avoir une approche concrète et une meilleure compréhension des enjeux d'une ville au rayonnement tant culturel que touristique. Ce voyage a ainsi pour vocation l'échange avec des acteurs du tourisme, de la culture et du patrimoine. La rencontre avec ces professionnels est l'occasion de porter un nouveau regard sur les problématiques traitées en cours et de se faire une idée précise de leurs métiers et des enjeux qui en découlent. De plus, ce voyage sera enrichi par des visites ciblées. Elles ont l'objectif de favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances qui viendront compléter celles acquises en cours. Enfin, ce voyage a aussi pour but de fédérer les étudiants de première et deuxième années de Master, tous animés par une même volonté, celle d'œuvrer à la valorisation de la culture française.

AIDE DEMANDEE : 3220.00 €

AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 16/06/2015

X FAVORABLE

MONTANT : 3220.00 €

BUDGET PREVISIONNEL
A présenter impérativement sous cette forme

DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant		Nature	Montant	
	en euros	% ^{RR} total		en euros	% ^{RR} total
1. HORS VALORISATION					
<u>1. frais administratifs</u> (extension d'assurance, ...)	0		<u>1. Ressources propres de l'association :</u>		
<u>2. Matériel :</u>			Participants	3220,50 €	50%
Achat	0		Association		
Location	0		Vente de produits		
<u>3. Frais de déplacement</u>	2050 €	31,83 %	<u>2. Subventions publiques sollicitées :</u> (précisez le nom du financeur)		
<u>4. Frais de séjour</u> (hébergement, catering, ...)			FSDIE	3220,50 €	50%
Hébergement/petits-déjeuners	2520 €	39,12 %	Collectivités locales		
<u>5. Frais de mission, honoraires ou cachets</u>	0		Autres		
<u>6. Droits d'auteur</u> (Sacem, SACD)	0		<u>3. Subventions privées sollicitées :</u> (précisez le nom du financeur)		
<u>7. Communication</u> (affiches, flyers, mailing, ...)	0		<u>Autres ressources attendues :</u> (précisez)		
<u>8. Autres</u>					
- Rallye-découverte	240 €	3,73 %			
- Entrées musée	150 €	2,33 %			
- Pièce de théâtre	600 €	9,31 %			
- Visites guidées à Saint-Emilion	581 €	9,02 %			
- Maison Malhaud	300 €	4,66 %			
TOTAL DEPENSES	6441 €	100 %	TOTAL RECETTES	6441 €	100 %

NOM DE L'ASSOCIATION : GENEPI
NOM DU PROJET : CAMPUS DAY - SENSIBILISATION AU MILIEU CARCERAL

DESCRIPTIF DU PROJET

Comme chaque année, nous souhaitons participer au CAMPUS DAY dans le but de faire connaître l'association GENEPI au plus grand nombre d'étudiants.

- **Présence d'une cellule fictive**
- **Open challenges** : Pour cette activité nous souhaitons sensibiliser au milieu carcéral dans la convivialité. Pour ce faire, nous proposons une épreuve par le biais d'une structure gonflable (ventre glisse). Les participants devront chercher des objets en lien avec le milieu carcéral en passant par cette structure gonflable

BUDGET PREVISIONNEL

A présenter impérativement sous cette forme

DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant		Nature	Montant	
	en euros	% ^{40€} total		en euros	% ^{40€} total
1. HORS VALORISATION					
ACHAT MOBILIER	324.17 €				
Location structure gonflable	260.00 €				
TOTAL	584.17 €		FSDIE	932.17 €	
Frais de déplacements prestataire	150.00 €				
Communication					
Achat T-shirt	98.00 €				
Flyers et affiches	50.00 €				
TOTAL	148.00 €				
Repas bénévoles	50.00 €				
TOTAL DEPENSES	932.17 €		TOTAL RECETTES	932.17 €	

La CVE propose de ne pas prendre en charge l'intégralité des dépenses, notamment, l'achat de mobilier (tables, tonnelles) qui seront mis à disposition par la DCI.

AIDE DEMANDEE : 932.17 €
AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 16/06/2015
X FAVORABLE
MONTANT : 608.00 €

NOM DE L'ASSOCIATION : ASSOCIATION PSYCHOTIQUE ANGEVINE
NOM DU PROJET : CAMPUS DAY -

DESCRIPTIF DU PROJET

- Nous espérons pouvoir faire découvrir la psychologie aux étudiants d'une façon ludique en proposant des jeux centrés sur les **illusions d'optique**, des **tests de logique** et de **nombreux lots seront à gagner**.
- Nous prévoyons un stand barbe à papa pour attirer les étudiants.

BUDGET PREVISIONNEL

A présenter impérativement sous cette forme

DEPENSES		RECETTES			
Nature	Montant en euros	% ^{SDP} total	Nature	Montant en euros	% ^{SDP} total
1. HORS VALORISATION					
<u>Machine barbe à papa</u>	52.90 €				
<u>Sucre barbe à papa</u>	49.00 €				
<u>Bâtons barbe à papa</u>	9.80 €		FSDIE	525.70 €	
<u>Livres de psychologie (lots)</u>	100.00 €				
<u>Décoration</u>	50.00 €				
<u>Accessoires/papeterie</u>	50.00 €				
<u>Lots : 5 places pour la soirée d'intégration 5x10</u>	50.00 €				
<u>Sweats</u>	64.00 €				
<u>Autres goodies (badges, stylos etc...)</u>	100.00 €				
TOTAL DEPENSES	525.70 €		TOTAL RECETTES	525.70 €	

AIDE DEMANDEE : 525.70 €

AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 16/06/2015

X FAVORABLE

MONTANT : 526.00 €

NOM DE L'ASSOCIATION : ASSEMIS
NOM DU PROJET : CAMPUS DAY -

DESCRIPTIF DU PROJET

Campus Day 2014 :

Lors de l'édition 2014, nous avons réalisé un stand de crêpes où nous avons servi plus de 700 personnes. Nous avons également tenu deux jeux de palets pour les Open Challenges.

Campus Day 2015

Stand ASSEMIS :

Cette année nous souhaitons mettre l'accent sur la santé, en proposant des boissons saines préparées sur places : des Smoothies. Cette boisson est à base de fruits mixés, de glaçons et de yaourts.

Pour que notre boisson puisse offrir aux Étudiants et aux Personnels de l'Université un gain de vitamine important et une pause fraîcheur lors de cette journée, nous avons prévu que chacune sera composée : d'1 banane, d'1 pomme, d'1 yaourt, de 10 fraises tagada et de glaçons. Nous avons pour objectif de servir au moins 700 boissons.

Open Challenge :

Étudiants en Maintenance et Sécurité Immobilière, notre formation est la seule qui propose des études dans les métiers de l'immobilier à l'Université d'Angers. Souhaitant mettre en avant cette particularité, nous avons décidé cette année de solliciter les compétences de constructeur de chacun.

Pour cela nous proposons un jeu de construction en carton. Le but sera de recréer des héros fictifs de plus de deux mètres de haut. Les joueurs auront à leur disposition des cartons de plusieurs couleurs mélangés, il ne restera plus qu'à les assembler selon un plan prédéfini.

Objectifs 2015 : Nos objectifs pour l'édition 2015 sont : que notre stand de nourriture ait autant voir plus de succès que l'année précédente, afin de réaliser dans le même temps la promotion de notre association et que l'activité de l'Open Challenge attire la curiosité, afin qu'elle facilite la communication sur notre formation.

BUDGET PREVISIONNEL					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant		Nature	Montant	
			FSDIE	950,00 €	
Fournitures pour la construction - CARTONS	312,11 €				
Location Blunder pour les smoothies	55,80 €				
Location estafette pour transport matériel	45,00 €				
Peinture	76,50 €				
Fournitures smoothies	461,00 €				
TOTAL DEPENSES	950,00 €		TOTAL RECETTES	950,00 €	

AIDE DEMANDEE : 950,00 €

AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 16/06/2015

X FAVORABLE

MONTANT : 950,00 €

NOM DE L'ASSOCIATION : ASSOCIATION LITTERAIRE DES ETUDIANTS ANGEVINS
NOM DU PROJET : CAMPUS DAY -

DESCRIPTIF DU PROJET

OPEN CHALLENGES :

- Jeux de pistes : Les étudiants devront aller d'étapes en étapes sur le campus à l'aide d'énigmes calculées. Chaque équipe à un itinéraire différent. Intérêt littéraire, culturel.
- Chamboule tout – Auteurs féminins
- Enigme Fourasse (Questions littérature et culture en Pays de la Loire)
- Création d'une fresque créative : faire découvrir aux étudiants la pratique du cadavre exquis mais en version peinture. Il s'agit de laisser libre cours à son imagination pour créer une œuvre totalement originale.

Notre objectif est d'attirer beaucoup d'étudiants sur le stand de notre association afin de réunir les étudiants autour du thème de la littérature et de la culture. Nous espérons que ce sera l'occasion de fédérer de nouveaux adhérents.

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant		Nature	Montant	
	en euros	% ^{30%} total		en euros	% ^{30%} total
Achat T-Shirt	77.00 €				
DEGUSTATION BOISSONS/BISCUITS	50.10 €		FSDIE	486.00 €	
Fournitures peinture	87.60 €				
Lots					
Création de sacs avec logo (16 exemplaires)					
Crayons UA	113.00				
MUGS UA	22.50				
15 livres lyriades	75.00				
Bonbons	39.40				
Barres chocolatées	21.30				
	271.20 €				
TOTAL DEPENSES	486.00 €		TOTAL RECETTES	486.00 €	

AIDE DEMANDEE : 486.00 €

AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 16/06/2015

X FAVORABLE

MONTANT : 486.00 €

NOM DE L'ASSOCIATION : MULTIKULTI (ALLEMAND)
NOM DU PROJET : CAMPUS DAY -

DESCRIPTIF DU PROJET

Le stand BDE LEA aura pour but de montrer aux étudiants arrivants qu'ils auront une association capable de défendre leurs intérêts, d'améliorer leur vie d'étudiant au sein du campus mais aussi d'animer des événements relatifs à leur passion pour les langues étrangères.

Nous proposons un stand photo avec des drapeaux et des accessoires amusants.

Nous allons distribuer des stickers et des badges à l'effigie du BDE LEA qui sera un moyen pour l'association de se faire connaître auprès des autres étudiants et associations du campus. Le BDE LEA est présent sur le campus day pour la 1^{ère} fois avec cette volonté de faire bouger le campus avec toutes les autres associations.

BUDGET PREVISIONNEL					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant		Nature	Montant	
	en euros	% ^{SDP} total		en euros	% ^{SDP} total
Achat rollup	79.20 €				
Achat accessoires (chapeaux, lunettes, costumes)	92.58 €				
Tubes fixation drapeaux	10.78 €		FSDIE	460.00 €	
Achat drapeaux	65.60 €				
Flyers campus day	57.97 €				
<u>Achat stickers (500 ex)</u> <u>Badges (250 ex)</u>	153.87 €				
TOTAL DEPENSES	460.00 €		TOTAL RECETTES	460.00€	

AVIS DE LA COMMISSION

AIDE DEMANDEE : 460.00 €

AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 16/06/2015

X FAVORABLE

MONTANT : 460.00 €

NOM DES ASSOCIATIONS : FE2A, FEDE UCO, ACEPA, BDE ANIM'ALL ESPL, BDE ISSBA, AESFA, AESIA, BDE ECO, BDE IRCOM

NOM DU PROJET : CLUEDAY - CAMPUS DAY -

DESCRIPTIF DU PROJET

CLUEDAY est un jeu basé sur le modèle du Cluedo, comme son nom l'indique.
Le jeu se déroulera en **trois parties** et les participants pourront s'inscrire en équipes de 2 à 4.
Chaque partie aborde une thématique.
Les thématiques sont : **Vivre à Angers, Etre étudiant, Participer à la vie de son campus.**
Pour chaque thématique, il y aura 10 questions et un jeu.
Les 10 questions porteront sur le thème.

- Les jeux seront :
- une course de sacs à patates,
- un bubble foot
- un rodéo.

Si les réponses aux questions sont correctes et que le jeu est gagné, l'équipe se verra remettre une carte.

- Pour le thème **Vivre à Angers**, la carte sera un lieu ;
- Pour le thème **Etre étudiant**, une association ;
- Pour le thème **Participer à la vie de son campus**, un objet.

Les trois cartes en main, l'équipe pourra résoudre l'énigme.

Les équipes ayant réussi à trouver l'énigme se verront récompensées par un « Welcome pack » composé d'informations reprenant ce qui a été expliqué lors des activités et de goodies.

Toutes les équipes pourront aller se rafraîchir auprès d'un « bar à softs » où divers cocktails sans alcool seront proposés et leur seront offertes des barbes à papa pour les plus gourmands.

Dernier moment fort de l'activité, **chaque équipe pourra prendre une photo avec une mascotte**, et en écrivant sur une ardoise leur filière d'étude.

Ces photos seront imprimées sur place par un **photographe expérimenté**.

Elles pourront alors avoir deux devenir : les équipes peuvent les garder ou bien les accrocher sur un « mur » qui se verra représenter la richesse et la multiplicité des étudiants angevins.

OBJECTIFS :

Fort la richesse de son réseau, la Fé2A pense cette journée comme l'occasion idéale de faire découvrir aux étudiants l'Université d'Angers, la ville d'Angers ainsi que de rapprocher les étudiants des associations de leurs campus.

Cette cohésion entre institutionnels, associations et étudiants est indispensable pour la mise en valeur du « bien vivre à Angers » et permettre d'étudier, ici, dans les meilleures conditions possibles, ce qui implique une cohésion entre étudiants permettant une mise en perspective de la richesse de chacun.

Les jeux ne sont pas pensés seulement comme ludiques mais comme une façon quelque peu détournée d'intéresser les étudiants par les services de l'Université comme le SUAPS et le SUMMPS que nous contacterons dans les jours à venir pour leur proposer, par exemple, de nous accompagner sur un stand de prévention.

Enfin, le mur des photographies restera un souvenir de cette journée, nous l'espérons, qui restera dans les mémoires de chacun, et qui, si cela est possible, pourra être déplacé de campus en campus pendant l'année universitaire, symbole de cohésion et de diversité de nos étudiants.

BUDGET CLUEDAY

BUDGET PREVISIONNEL					
A présenter impérativement sous cette forme					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant		Nature	Montant	
	en euros	% ^{40€} total		en euros	% ^{40€} total
1. HORS VALORISATION					
<u>1. frais administratifs</u> (extension d'assurance, ...)			<u>1. Ressources propres de l'association :</u>		
<u>2. Matériel :</u>			Participants		
Location bubble foot	1025.00 €		Association		
Location réfrigérateur et machine à barbe à papa	135.16 €		Vente de produits		
Achat ecocup/bracelets/portes clés/stylo/porte documents	2935.00 €				
Tableau bois pour mur photos	48.00 €				
Labo photos/montage/démontage/fournitures	688.00 €				
MASCOTTE POUSSIN	429.00 €				
Rodéo mécanique/location/montage/démontage /technicien/livraison	650.00 €				
BOISSONS/ACCESSOIRES/FOURNITURES DIVERSES	360.00€				
Barbe à papa/sucre	50.50€				
<u>3. Frais de déplacement</u>			<u>2. Subventions publiques sollicitées :</u> (précisez le nom du financeur)		
			FSDIE	7139.73 €	
<u>7. Communication</u> (affiches, flyers, mailing, ...)	819.01 €				
TOTAL DEPENSES	7139.73 €		TOTAL RECETTES	7139.73€	

Ce projet « CLUEDAY » est porté par 9 associations étudiantes. Les animations proposées sont intéressantes et participent activement à l'animation de cette journée et à la découverte pour les nouveaux étudiants de la vie étudiante :
Les thématiques sont : Vivre à Angers, Etre étudiant, Participer à la vie de son campus.

AIDE DEMANDEE : 7139.73 €

AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 16/06/2015

X FAVORABLE

MONTANT : 7140.00 €

NOM DE L'ASSOCIATION : AGENA/ CORPO SCIENCES/PEGAZH/AEBVA
NOM DU PROJET : KART ASSO -CAMPUS DAY -

DESCRIPTIF DU PROJET

ASSOS KART : Course au recyclage : 3 stands de sensibilisation au tri des déchets (déchets recyclables, déchets non recyclables)
 Les équipes s'affrontent sur les parcours et l'examen des poubelles est faite par un jury.

- Le karting
- Le parcours commando
- Le flochage des gobelets

Les 4 associations proposent un stand avec des boissons et elles seront servies dans des gobelets réutilisables avec les logos de l'université et des 4 associations

BUDGET PREVISIONNEL					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant		Nature	Montant	
	en euros	% ^{30%} total		en euros	% ^{30%} total
Location 4 kartings	416.64 €				
Bacs de tri	18.90 €				
Peinture aérosol	17.85 €				
Rubalise	15.15 €		FSDIE	1121.20 €	
Boissons	88.70 €				
4 casques de chantier	23.96 €				
<u>600 gobelets</u>	540.00 €				
TOTAL DEPENSES	1121.20 €		TOTAL RECETTES	1121.20 €	

environnementales concernées. Exemple concret de sensibilisation 'Comment favoriser l'environnement en servant des boissons dans des gobelets réutilisables.

AVIS DE LA COMMISSION

La CVE propose de prendre en charge l'intégralité des dépenses, Montant proposé : 1121.00 €

Elle demande aux membres de l'association de remplacer l'achat des casques de chantier (inadaptés) par d'autres casques (vélos, skate) assurant la sécurité des utilisateurs de kartings.

AIDE DEMANDEE : 1121.20 €
AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 16/06/2015
X FAVORABLE
MONTANT : 1121.00 €

NOM DE L'ASSOCIATION : BDE GEII - IUT
NOM DU PROJET : CAMPUS DAY – JEUX SPORTIFS PAR EQUIPE

DESCRIPTIF DU PROJET

Epreuves sportives proposées aux étudiants est aux personnels de l'université.

OPEN CHALLENGE avec des points et des lots à gagner

- Combats de sumos
- Babyfoot humain
- La balayeuse

BUDGET PREVISIONNEL					
A présenter impérativement sous cette forme					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant		Nature	Montant	
	en euros	% ^{qsc} total		en euros	% ^{qsc} total
Location sumos	152.00 €				
Le babyfoot géant	292.00 €				
La balayeuse	398.00 €				
Communication	50.00 €		FSDIE	892.00 €	
TOTAL DEPENSES	892.00 €		TOTAL RECETTES	892.00 €	

AVIS DE LA COMMISSION

La CVE propose de ne pas prendre en charge l'intégralité des demandes de location de structures gonflables. La location du babyfoot géant n'est pas retenue (- 292.00 €). D'autres animations sont prévues par les associations participantes.

AIDE DEMANDEE : 892.00 €
AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 16/06/2015
X FAVORABLE
MONTANT : 600.00 €

NOM DE L'ASSOCIATION : FRANCO UNIS
NOM DU PROJET : CAMPUS DAY – FRANCOPHONIE

DESCRIPTIF DU PROJET

Les objectifs

L'association propose un tour d'horizon culturel de la francophonie à travers différentes activités. Elle veut mettre en avant la richesse et la diversité des communautés francophones.

Pour se faire nous proposons des activités variées afin de faire découvrir un maximum d'aspects culturels de manière ludique.

L'objectif est de créer un lieu de rencontre attractif et de permettre aux étudiants de se rencontrer et d'échanger sur les perspectives de l'association.

Nous souhaitons que nos actions montrent l'ouverture de l'association et de ses projets.

Les actions

- Jeu de piste dont le lot principal serait une place de cinéma
- Dégustation à l'aveugle de produits francophones : ex : Manioc, dattes, menthe, olives, grenade... (nous prévoyons une glacière)
- Jeux typiques de la francophonie (énigme en créole/expressions francophones à découvrir/photos d'écrivains francophones à deviner/...)
- Atelier de danse orientale (180 euros pour 3 heures)
- Atelier calligraphie des pays francophones (papier parchemin/encres/plumes) (réalisé par des étudiants bénévolement)
- Nous serons en déguisement traditionnel de pays francophones

BUDGET PREVISIONNEL					
A présenter impérativement sous cette forme					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant		Nature	Montant	
	en euros	% ^{acc} total		en euros	% ^{acc} total
Achat lots					
Mugs/crayons/sacs en toile/marques pages	411.35 €				
Frais de déplacement	20.00 €				
Atelier initiation à la danse orientale	180.00 €				
			FSDIE	611.35 €	
TOTAL DEPENSES	611.35 €		TOTAL RECETTES	611.35 €	

AIDE DEMANDEE : 611.35 €

AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 16/06/2015

X FAVORABLE

MONTANT : 612.00 €

NOM DE L'ASSOCIATION : BDE SCIENCES
NOM DU PROJET : CAMPUS DAY – FEARS FAC SCIENCES

DESCRIPTIF DU PROJET

Le BDE Sciences et son partenaire le Club Brasseur organisent autour d'activités ludiques, scientifiques et sportives un événement amusant et novateur, axé sur un parcours spécifique et une compétition propre pour chaque micro Stand.

L'ensemble du projet sera organisé sur un même lieu "clos" autour du traditionnel Laser Game et du stand nourritures et bières du BDE Sciences.

Les épreuves seront accés sur la découverte, la peur et l'amusement:

-un Stand Culinaire proposant des collations et particulièrement des dégustations de produits nouveaux, insectes, plantes, et autres techniques novatrices en restauration.

-Un Stand Laser Game

-Un Stand Club Brasseur, proposant des dégustations de produits "exotiques" (orties, scorpion...) en plus de la traditionnelle animation, la réalisation d'une bière spéciale Campus Day 2015.

-une activité sensorielle de découverte par des boites à mystères (rats, serpents, animaux exotiques...) dans un but d'amusement et de peurs.

Une fiche épreuve, des 5 micro - stands donneront des points par équipes et individuelles, afin de déterminer un classement.

A chaque participants, ayant participé aux 5 micros compétitions, lui sera offert quelques cadeaux (1 pin's Fear Fac Sciences spécial Campus Day 2015, un pin's Campus Day 2015, une boisson du club brasseur)

BUDGET PREVISIONNEL				
DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant	Nature	Montant	
Location Laser GAME	771.00 €			
STAND MANDE MOI				
Achat nourriture	250.00 €			
Stand dégustation				
Achat nourriture exotique	260.00 €			
Achat accessoires	100.00 €			
Stand Brasseur - Fournitures	275.00 €			
Vers/poissons/rongeurs ?	130.00 €			
Stand Pilote Moi	199.10 €			
§. Autres			FSDIE	2385.00 €
400 PIN'S (1,00 x 400)	400.00 €			
TOTAL DEPENSES	2385.00 €	TOTAL RECETTES		2385.00 €

AVIS DE LA COMMISSION

La CVE propose de ne pas prendre en charge l'achat d'animaux pour animer le stand activité sensorielle de découverte). (- 329.10 €)

AIDE DEMANDEE : 2385.00 €

AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 16/06/2015

X FAVORABLE

MONTANT : 2056.00 €

NOM DE L'ASSOCIATION : UGEAC UNEF
NOM DU PROJET : CAMPUS DAY – STAND DE FOUACES

DESCRIPTIF DU PROJET

Pour notre troisième participation au campus day, nous souhaitons reconduire notre stand de fouace. Notre stand sera disposé en deux ou trois parties distinctes,

- une proposant la dégustation de produit locaux, tel que nos fouaces (qui seront réalisées sur place),
- une partie où nous souhaitons organiser un petit test ainsi qu'une chronologie sur les droits étudiants
- une zone de production

Nous avons souhaité privilégier les produits du terroir venus de chez certains petits producteurs que nous connaissons, car un certain nombre d'étudiants ne sont pas originaires d'Angers et du département, et il semble intéressant de pouvoir les intégrer à leur nouvel environnement en même temps qu'à leur nouveau cadre d'étude.

Notre stand sera animé par des bénévoles venus de pratiquement toutes les UFR, ce qui permettra à tous les étudiants de pouvoir échanger sur leurs conditions d'études.

Disposant d'un espace détente où seront disposés des tables et des chaises, les étudiants pourront s'asseoir pour consommer les fouaces, discuter et échanger.

Installés sous chapiteau par peur des intempéries, nous installerons un dispositif pour que tout le monde puisse regarder la fabrication des fouaces.

En conclusion nous souhaitons que notre espace soit à la fois porteur d'un certain nombre de messages, pour que ce campus day soit utile à tous, **mais aussi porteur d'une ambiance authentique, autour de dégustation et discussion.**

Nature	dépenses	FSDIE
2000 Fouaces	600,00€	
Four à fouaces	100,00€	
Garniture *	490,00€	
Location Utilitaire	100,00€	
Essence	80,00€	
Location camion frigorifique	255,00€	
Matériel espaces détentes/dégustations	50,00€	
TOTAL	1675,00€	1675.00 €

AIDE DEMANDEE : 1675.00 €

AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 16/06/2015

X FAVORABLE

MONTANT : 1675.00 €